

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

SEMAINE DU 26 OCTOBRE AU 1^{ER} NOVEMBRE 2022 - 1,50 €

N° 2528

Le Grand Périgueux Entre ville et campagne



LOT-ET-GARONNE

Écran noir sur les cinémas

BÉARN

Le virage vert du bassin
de Lacq

**HAUTES-
PYRÉNÉES**

Fabrique de Styles :
le mariage des talents

A close-up portrait of a middle-aged man with short, graying hair and a slight smile. He is wearing a light blue sweater over a dark t-shirt. The background is a soft-focus green, suggesting an outdoor setting.

Charles

**ASSISTER À
UNE FINALE DE
ROLAND-GARROS
PARTICIPER À
UNE EXPÉDITION
EN ANTARCTIQUE
ME REMETTRE
À LA BASS**

Soigné pour un mélanome

**Il n'y a pas
de petits rêves,
il n'y a pas
de petits dons**

**C'est le cancer qui doit renoncer,
pas les malades.**

Votre entreprise est prête à s'engager ?

Quelle que soit sa taille et ses capacités
financières, votre entreprise peut
contribuer à la lutte contre le cancer



**FONDATION
Bergonié**
Fondation d'Entreprises

Plus d'informations sur

www.fondationbergonie.fr





4



16



20



32



40



60

SOMMAIRE

À LA LOUPE

4 Le Grand Périgueux, entre ville et campagne

DORDOGNE

10 Nouvelles brèves

GIRONDE

12 Des artisans prudents mais confiants !

14 Nouvelles brèves

LANDES

16 Hejmo Hostel, le sens de l'hospitalité

18 Nouvelles brèves

LOT-ET-GARONNE

20 Écran noir sur les cinémas

22 Airplane atterrit à Agen

23 Nouvelles brèves

BÉARN

24 Le virage vert du bassin de Lacq

28 Elyse Energy pionnier du méthanol vert

30 Nouvelles brèves

PAYS BASQUE

32 Le commerce face à la crise énergétique

36 Forge Adour en haut de l'affiche

38 Nouvelles brèves

HAUTES-PYRÉNÉES

40 Fabrique de Styles : le mariage des talents

43 Fabrice Angot : des chiffres aux lettres

44 Nouvelles brèves

TRIBUNE

46 Les termes du débat

47 Annonces légales

TOURISME

60 Andorre, le bien-être en apesanteur

À LA LOUPE

LE GRAND PÉ ENTRE VILLE É



RIGUEUX T CAMPAGNE



Jacques Auzou, président du Grand Périgueux, a fait dernièrement un tour d'horizon des principaux dossiers économiques du moment pour l'agglomération. Parmi les grands projets, le nouveau site Péribus façon « super pile électrique » est en préparation avec un investissement global de 15 millions d'euros. Un nouveau directeur du Développement économique a aussi été présenté.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

« Je le dis depuis des années : l'avenir de l'agglomération est à l'ouest », lance le président du Grand Périgueux Jacques Auzou. Plus précisément sur le périmètre qui va de la sortie de l'autoroute, après Créa@Vallée en direction de Coursac, jusqu'à Marsac-sur-l'Isle et l'usine Fromarsac. Les seuls espaces disponibles et stratégiques sont là. En théorie car « il faut toujours passer de nombreuses étapes, Safer, fouilles archéologiques, etc. ». Pour Jacques Auzou, c'est une opportunité d'être situé à une centaine de kilomètres de la métropole bordelaise, qui manque elle aussi de terrains. « Après Libourne, nous avons une carte à jouer, même si nous ne serons jamais Cestas ou Pessac. » En attendant de voir plus grand, une petite zone économique est à l'étude à Agonac et un projet avance à Église-Neuve-de-Vergt, pour des entreprises de taille artisanale.

INSTALLATIONS EN SUSPENS

Mais un gros dossier d'installation, jusque-là en bonne voie, est désormais bloqué : Périgord véhicules de loisirs (LVE n° 2480), à l'étroit sur son site de Brantôme, avait pris une option pour se développer sur l'un des derniers espaces disponibles, 9 ha près de l'indispensable accès à l'A89, mais une mésentente concernant la création d'un giratoire de desserte, du ressort du Département, fait remonter en pole position l'offre corrézienne de Brive, également candidate à cet accueil. Même si Périgord VDL

Avec la crise de l'énergie et les pénuries de matériaux, les chantiers sont ralentis

Une petite zone économique est à l'étude à Agonac et un projet avance à Église-Neuve-de-Vergt pour des entreprises artisanales

souffre de la conjoncture, avec la difficulté à s'approvisionner en pièces pour aménager ses fourgons et la hausse du prix des carburants, son créneau « tourisme liberté » a le vent en poupe et elle prévoit de créer 300 emplois, bienvenus dans les environs. « Une délibération avait pourtant été prise au Conseil départemental, tout était réglé techniquement pour ce site : le Grand Périgueux a acheté les terrains, nous les avons aménagés, nous avons dépensé 1,6 million d'euros », précise Jacques Auzou. Une solution d'accès sécurisé devra donc nécessairement être trouvée. Deux déplacements d'activités majeures au sein de l'agglomération sont aussi potentiellement concernés par ce site : Crown Emballage France et Arcelor Mittal Wire France (Tréfilerie) à Périgueux.

PISCINES ET ÉNERGIE

Avec la crise de l'énergie et les pénuries de matériaux, les chantiers sont ralentis : la nouvelle piscine de Niversac, attendue cet automne, n'ouvrira qu'à Pâques. Décalage décidé au nom de la sobriété, puisqu'elle sera chauffée au gaz... Des ingénieurs du Syndicat départemental des énergies étudient d'ailleurs la possibilité de faire évoluer le système vers la géothermie. Et pour une autre piscine, l'Aquacap de Champcevinel, la fermeture devrait enfin intervenir en septembre 2023 pour 12 à 18 mois de travaux afin d'empêcher les installations de gaspiller « 15 m³ d'eau qui fuient chaque jour dans le sous-sol ». À noter que dans la crise énergétique actuelle, la collectivité estime à 900 000 euros le surcoût des dépenses prévues pour tous

ses services et que les mesures de sobriété prises devraient permettre d'économiser 300 000 euros sur cette somme.

EN ATTENDANT ALIÉNOR

Les services du Grand Périgueux se préparent à déménager sur le site Aliénor, à proximité de la gare de Périgueux, où des bâtiments neufs de 500 bureaux devraient être prêts en mai prochain. Avec la mise en place de la navette ferroviaire (LVE n° 2493), cet été, de nouvelles habitudes de déplacement domicile-travail se créent. La collectivité va d'ailleurs recruter des jeunes en emplois civiques pour informer les habitants et accompagner les actions mises en œuvre : train, itinéraires de contournement aménagés, future ligne de bus à haut niveau de service.

MÉTAMORPHOSE PÉRIBUS

En déplaçant le dépôt et en éliminant d'ici 2035 les véhicules thermiques, le Grand Périgueux prépare le nouveau site Péribus façon « super pile électrique » : un investissement global de 15 millions d'euros. La vente de l'ancien espace, dans le quartier Saint-Georges à Périgueux, devrait permettre de récupérer environ 3,5 millions.

Côté tourisme, dans la désunion récente entre la ville centre et l'agglomération sur cette compétence, Périgueux reprenant en main son capital patrimonial et ses outils après une période de mutualisation et de promotion commune, le Grand Périgueux tendrait une oreille intéressée à une proposition d'association avec la Comcom de Thenon-Terrasson



JACQUES
AUZOU
président du
Grand Périgueux

© N.R.

000

(Périgord noir), « qui vient de créer un Epic touristique ». Et, à partir de la gare de Niversac, à l'entrée Est de Périgueux, il serait possible de proposer des formules groupe sur la ligne de train vers Sarlat, qui passe par Les Eyzies... et de « créer

d'autres offres touristiques autour de Périgueux et au-delà, vers Hautefort ou Tourtoirac ». En attendant, l'équipe devra quitter le local du centre de Périgueux et trouver une autre vitrine touristique, d'ici la fin de l'année.

PRÉPARER L'AVENIR

Dans le cadre de son plan Grand Périgueux 2040, et avec le soutien de la Région, Jacques Auzou porte une proposition qu'il qualifie « d'un rien décalée » pour imaginer une zone fret rail-route sur l'un des sites de 6 à 7 hectares repérés vers Saint-Astier ou Niversac. C'est aussi dans le cadre de cette stratégie prospective que devraient se dessiner, pas avant 2026, les contours élargis de l'agglomération, qu'appellent de leurs vœux certaines communes de la vallée de l'Isle, autour de Neuvic, ou de l'autre côté, vers Thiviers.

La Communauté de communes Isle et Crempse en Périgord (Musidan) pourrait devenir un secteur stratégique et son rapprochement constituerait un chaînon manquant vers la Communauté d'agglomération de Bergerac. « Ce n'est pas plus irréaliste que le chemin qui

« Après Libourne, nous avons une carte à jouer, même si nous ne serons jamais Cestas ou Pessac »

conduit à Paunat » (commune du Grand Périgueux aux portes du Périgord noir, ndlr), note Jacques Auzou. Il se souvient que le préfet, en arrivant il y a presque un an, s'étonnait du grand nombre d'intercommunalités, 22, en Dordogne. Mieux vaut choisir ses alliés plutôt que se les voir imposer...

La Communauté de communes Isle et Crempse en Périgord pourrait devenir un secteur stratégique





UN NOUVEAU DIRECTEUR POUR LE DÉVÉCO DE L'AGGLO

Éric Delmas, arrivé en septembre, a pris ses fonctions de directeur général adjoint du Grand Périgueux, chargé de l'attractivité, de la cohésion et du développement territorial. Il dévoilera bientôt ses axes stratégiques, fort d'un président qui considère le développement économique comme « le cœur du moteur, dans une intercommunalité toujours en construction ». Objectif du nouveau directeur : que la collectivité soit la porte d'entrée des entreprises sur ce territoire.

Éric Delmas arrive de Mâcon où il dirigeait la Société d'économie mixte d'aménagement Mâconnais Val de Saône Bourgogne du Sud. Il est membre de Cobaty international depuis 2020. Avec une équipe de cinq personnes, appelée à grandir, il entend d'abord « permettre aux entreprises déjà présentes de s'installer : 90 % des demandes pour nos parcs d'activité sont endogènes. Nous allons mener une politique foncière importante. Avec la loi Climat et résilience et l'objectif Zéro artificialisation nette, on sait qu'il sera compliqué d'aménager à l'horizon 2050. Nous allons travailler avec l'ensemble des communes au niveau du PLUi pour trouver de l'espace ». Aucun terrain ne peut actuellement accueillir une grosse entreprise, la dernière opération d'envergure prévue étant le déplacement de la clinique du Parc de Périgueux vers Cré@Vallée. « Mais ce n'est pas une problématique propre au Grand Périgueux, tous les territoires sont concernés .»



DORDOGNE SE FORMER AUX MÉTIERS DE L'INDUSTRIE

Le secteur de l'industrie propose une formation qualifiante et diplômante en ouvrant une nouvelle session de formation pour obtenir le CQPI Conducteur d'équipements industriels, du 3 novembre au 14 avril 2023, à Périgueux. Diffusée par Pôle Emploi, elle est mise en place par le CFAI de Dordogne (UIMM Pôle formation, à Cré@vallée), rémunérée, un hébergement et des aides à la mobilité sont possibles sous certaines conditions. Informations auprès de c_queyroi@cfaï-aquitaine.org.

DORDOGNE TABLES DE FÊTE EN PRÉPARATION

La Chambre de Métiers prépare déjà ses artisans à mettre leurs clients en appétit pour les fêtes. Une formation a réuni des artisans bouchers de Dordogne autour de Tristan Chasseloup, professeur du CFA des Métiers, pour réaliser des plats qui mettent l'eau à la bouche : mille-feuille de poitrine de porc confite aux morilles, cheese-cake d'agneau aux épices, ballotin de veau fumé à la trappe d'Échourgnac, panna-cotta de foie gras aux pommes caramélisées... Dans le pur esprit du « vivons local, vivons artisanal » décliné par la CMA. Ces plats prêts à servir à ses convives seront disponible dans les boucheries De la vallée (Castels), Des saveurs (Javerlhac), Laurent Lazinière (Gardonne), Laguillon (Mussidan), Jérôme Siorac (Excideuil), Lionel Mautord (Eymet), Miot (Mouleydier) et Maison Mazière (Périgueux).



DORDOGNE DE BEAUTY SUCCESS À NOVI, PARCOURS GAGNANT

Le groupe Beauty Success, qui a connu une mutation d'envergure depuis l'ouverture de la première parfumerie par Nicole Georges à Périgueux dans les années 1970 jusqu'à la création de l'enseigne en 1995 et le développement du réseau par ses fils, Philippe et Christophe, tourne une page en changeant de nom : depuis le 18 octobre et après plusieurs mois de travaux, d'évolutions et de diversification des activités, il faut désormais parler du « Groupe Novi », avec une nouvelle identité visuelle. Avec près de 300 entreprises partenaires fédérées, huit enseignes, deux activités en B2B, cinq marques exclusives et quatre marques distribuées, le groupe est présent dans 15 pays et territoires hors métropole.

DORDOGNE UN PLOMBIER-CHAUFFAGISTE DE MUSSIDAN À L'HONNEUR

Christophe Botton a remporté le premier prix du Trophée national de l'Installateur (20^e édition) remis à Paris dans le cadre du Mondial du Bâtiment, dans la catégorie Dynamique Commerciale. Ce professionnel de Mussidan, qui dirige l'entreprise familiale fondée par son grand-père, a décidé de se mobiliser en faveur du « gaz vert » produit par méthanisation à partir de résidus agricoles, d'effluents d'élevage et de déchets. Il croit à cette énergie renouvelable à l'heure où l'incertitude énergétique soulève des questions chez ses clients. L'installateur met en avant l'aspect local et écologique de cette énergie : 9 méthaniseurs existent en Dordogne, 4 sont en projet. Sa vitrine, ses véhicules, sa signature de mail arborent la mention « Engagé gaz vert ».



DORDOGNE REPRISE SOUS CONDITION À MANUCO

Après les explosions du 3 août dans les installations de Manuco (classée Seveso seuil haut, entreprise Eurengo) à Bergerac, alors en arrêt technique annuel pour maintenance, les inspections diligentées par les services de l'État ouvrent à une reprise progressive et sous conditions de l'activité. Trois inspections, les 4 et 9 août* et le 12 octobre, se sont ajoutées aux constats des inspecteurs de la Dreal le jour même. Il est établi qu'une première explosion est survenue lors d'une opération d'assemblage entre deux tuyauteries, après remplacement d'une cuve dans l'atelier. Le 14 octobre, un arrêté préfectoral de mise en demeure prie la société Eurengo de démanteler l'équipement inutilisé et de nettoyer le bâtiment pour une reprise progressive des travaux de maintenance, obligations accompagnées et vérifiées.

* En présence de l'Office central de lutte contre les atteintes de l'environnement et à la santé publique (OCLAESP), du Bureau d'enquêtes et d'analyses sur les risques industriels (BEA-RI) et de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris).

DES ARTISANS PRUDENTS MAIS CONFIANTS !

Comme dans les autres secteurs, l'artisanat fait face à la pénurie des matières premières, à l'inflation, et aux difficultés de recrutement. Pour autant, les artisans se montrent combattifs !

Par Nathalie VALLEZ

Des artisans prudents mais relativement confiants. C'est ce que révèle un questionnaire réalisé en juillet-août dernier sur 2 000 artisans. Gérard Gomez, président de la Chambre des Métiers de l'Artisanat (CMA) Nouvelle-Aquitaine, a présenté les résultats de cette étude Qualitest qui démontre que 73 % des artisans prévoient que leur activité devrait se stabiliser au cours des 6 prochains mois, malgré une dégradation de la situation économique. Ils sont en effet 43,7 % à être optimistes, et 13 % à être confiants. Les artisans sont tout de même inquiets en raison de la conjoncture (qui n'a cessé de se dégrader depuis ce questionnaire, NDLR) : hausse du prix du carburant (pour 28,5 % d'entre eux), inflation (18,8 %), pénurie des matières premières (12,8 %). Face à ces difficultés, 46 % indiquent avoir limité leurs déplacements et 30 % faire la chasse au gaspillage. « L'énergie risque de devenir la préoccupation numéro 1 », a estimé Gérard Gomez.

PAS FACILE D'INVESTIR

Face à ces difficultés, la CMA accompagne les artisans de deux manières : soit en leur procurant des subventions (dans le but de renouveler du matériel moins énergivore par exemple) soit en les aidant à comprendre et appréhender les dispositifs. La CMA a mis en place plusieurs cellules de crise pour faire face aux dernières difficultés et accompagne les financements. Une action rendue délicate par les banques de plus en plus frileuses. « C'est dommage car les artisans ont besoin

d'investir et de se développer », a souligné le président. 65 % des artisans se disent combattifs, et 23 % ont modifié leur manière de gérer, avec des investissements par exemple. « Un quart des chefs d'entreprises ont prévu de suivre une formation pour s'adapter », a remarqué Gérard Gomez, qui a ensuite précisé que l'enjeu majeur reste la formation, qu'elle concerne l'appréhension des outils numériques, les réglementations, la trésorerie, les nouveaux marchés, l'export... Les cessions qui restaient stables sont désormais en légère augmentation, mais 27 % concernent des personnes de plus de 55 ans : « L'artisan n'anticipe pas toujours son départ à la retraite » a regretté Gérard Gomez.

DES COIFFEURS FERMÉS LE SAMEDI

Aucun secteur n'y échappe : l'artisanat connaît de vraies difficultés de recrutement ; 40 000 postes sont à pourvoir en Nouvelle-Aquitaine (et 500 000 sur toute la France). Ce secteur compte 1,8 million de personnes sur tout le territoire et 12 % du PIB. « 1/4 des entreprises seraient prêtes à recruter » a annoncé Gérard Gomez,

« 40 000 postes sont à pourvoir en Nouvelle-Aquitaine »



GÉRARD GOMEZ,
 président de la Chambre
 des Métiers de l'Artisanat (CMA)
 Nouvelle-Aquitaine

avec, sans surprise, l'alimentaire en premier (42 %) suivi du bâtiment (31 %), et de se désoler : « L'artisanat est en mutation. On a de plus en plus de difficultés à trouver des personnes prêtes à travailler le soir ou le week-end, si bien que des coiffeurs sont obligés de fermer le samedi et des pâtisseries le dimanche ! ». Actuellement, un contingent important de jeunes sont en contrat d'apprentissage

(+ 6 % cette année), mais ils n'arriveront sur le marché du travail que dans 2-3 ans. 12 800 jeunes sont formés dans le CFA régional (qui compte 16 sites en Nouvelle-Aquitaine). 80 % d'entre eux trouveront un emploi dans les 6 mois qui suivent la fin de leur contrat. « L'apprentissage n'est pas un coût mais un investissement », a conclu le président de la CMA Nouvelle-Aquitaine.

GRADIGNAN MESURES D'URGENCE POUR LE CENTRE PÉNITENTIAIRE

Saisi par l'Ordre des avocats du Barreau de Bordeaux et d'autres organismes, le juge des référés considère que les conditions de détention au centre pénitentiaire de Gradignan bafouent gravement les droits fondamentaux des personnes incarcérées. Il ordonne à l'administration de mettre en œuvre 9 mesures urgentes pour améliorer la situation : améliorer la luminosité ; remplacer les lits instables ; modifier la méthode de distribution des repas ; changer de véhicule pour le transport du linge souillé et de la nourriture ; distribuer régulièrement et gratuitement des produits d'hygiène essentiels ; permettre un accès effectif aux téléphones ; proscrire toute fouille intégrale de locaux inappropriés (douches, parloir des avocats). Des garanties ont été apportées concernant le droit à la santé, l'accès aux soins, demandant ainsi à l'administration pénitentiaire de mettre fin à son ingérence dans la mise en œuvre des prescriptions et décisions médicales, et de renforcer les moyens matériels et humains de l'équipe médicale.



GIRONDE SAISON TOURISTIQUE PLUTÔT POSITIVE

Avec un taux de satisfaction de 81 %, le mois de septembre apporte une touche finale positive à une saison estivale compliquée. C'est dans un contexte difficile, marqué par les incendies, la canicule, l'inflation et les difficultés de recrutement, que la Gironde a su marquer sa forte capacité de résilience due à son offre très diversifiée : tourisme balnéaire, urbain, culturel et œnotouristique. 87 % des professionnels affichent un taux de satisfaction positif sur l'ensemble de la saison. La saison montre également un fort retour de la clientèle étrangère de proximité : Espagnols (+ 68 %), Allemands (+ 53 %) et Britanniques (+ 46 %). Cette saison marque également une évolution des comportements avec une baisse des dépenses durant la saison. 82 % des professionnels témoignent également de difficultés de recrutement qui ont pu affecter leur niveau d'activité. Les réservations pour la Toussaint sont actuellement équivalentes à celles de l'an dernier, et les professionnels se montrent à près de 70 % confiants pour les mois à venir. L'image de la Gironde a été fortement marquée par les incendies. Gironde Tourisme a donc développé une campagne de communication visant à relancer le tourisme dans le sud Gironde et s'engage vers des pratiques touristiques prenant en compte les enjeux environnementaux.





© D. R.

DÉCÈS

Maurice PRAUD, ancien président de la chambre régionale de métiers et de l'artisanat d'Aquitaine, est décédé ce mardi 18 octobre, à l'âge de 75 ans. Salarié gérant de la teinturerie Praud, artisan teinturier, puis maître artisan, il a formé 5 apprentis au cours de sa carrière. Parallèlement à son activité professionnelle, il s'était impliqué dans la représentation syndicale dès 1975, devenant vice-président puis président du syndicat des laveries et du nettoyage de la Gironde puis membre fondateur et président la confédération nationale de l'artisanat, des métiers et des services (CNAMS) de la région Aquitaine. À partir de 1980, il fut titulaire de nombreux mandats électifs dans les instances de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Gironde dont il fut vice-président de 1999 à 2010 et président de la chambre régionale de métiers et de l'artisanat d'Aquitaine de 2002 à 2010. Il fut membre du conseil économique et social et vice-président de son bureau de 2007 à 2010. Il était chevalier dans l'ordre national du Mérite depuis 2004.

SALAUNES STELIA COMPOSITES RECRUTE

Filiale 100 % d'Airbus Atantic, Stelia Composites, basée à Salaunes, est un acteur majeur depuis plus de 30 ans dans la chaîne des composites à haute performance. Elle fournit des pièces pour les programmes A220, A320, A350, ATR ou A400M mais aussi des éléments de missiles, systèmes d'armes ou panneaux de satellites. Le site de Salaunes, qui emploie près de 350 personnes, dispose de 40 000 m² d'ateliers de production et possède son propre laboratoire d'essais intégrés. STELIA Composites aujourd'hui recrute et propose 40 postes à pourvoir avant la fin de l'année 2022. Les profils recherchés sont des femmes et des hommes de niveau CAP, BEP ou Bac, ayant une attirance pour les métiers techniques. Les pré-requis de diplômes techniques seront analysés en fonction des postes. L'expérience dans l'aéronautique n'est pas indispensable. La formation sera assurée par STELIA Composites et se fera sur site (manipulation d'outils, traçage, découpage, assemblage de matériaux innovants, opération de machines à commandes numériques, drapage, moulage, ajustage, usinage...).



© Emmanuel Grimaud

HEJMO HOSTEL

LE SENS DE L'HOS

Ils ont tout quitté pour ouvrir un nouveau concept d'auberge de jeunesse dans la zone Pédebert, à Soorts-Hossegor. Manon et Hugues Cretel, Quentin Boillot et Mélissa Latournerie ont réalisé leurs rêves cet été en accueillant leurs premiers clients à l'HEJMO Hostel.

Par Anne TAUTOU



La saison se termine avec succès et les quatre cofondateurs de l'HEJMO Hostel, heureux bien qu'épuisés, ont encore une belle énergie pour accueillir les nouveaux visiteurs, de passage pour trois semaines ou venus boire un café et profiter de la fibre dans l'espace de coworking.

« Mon rêve, c'était d'ouvrir un lieu de vie pour les voyageurs et les locaux qui veulent dormir, manger, s'amuser ou travailler », explique l'initiatrice du projet, Manon Cretel. « Maison, foyer, communauté, c'est la traduction de Hejmo », précise Mélissa Latournerie qui a donné son nom en espéranto à l'établissement.

Il faudra plus de six ans pour réaliser l'HEJMO Hostel. À l'époque Manon et son mari Hugues ont des situations confortables à Paris. Après un passage dans le conseil chez Accenture, Manon entre dans le groupe Accor hôtels comme business manager. Hugues est commercial dans l'informatique pour le groupe allemand SAP. Quant à Quentin Boillot, le frère de Manon et sa compagne Mélissa Latournerie, ils travaillent à Toulouse et Bordeaux, comme mécanicien dans l'aéronautique et assistante maternelle.

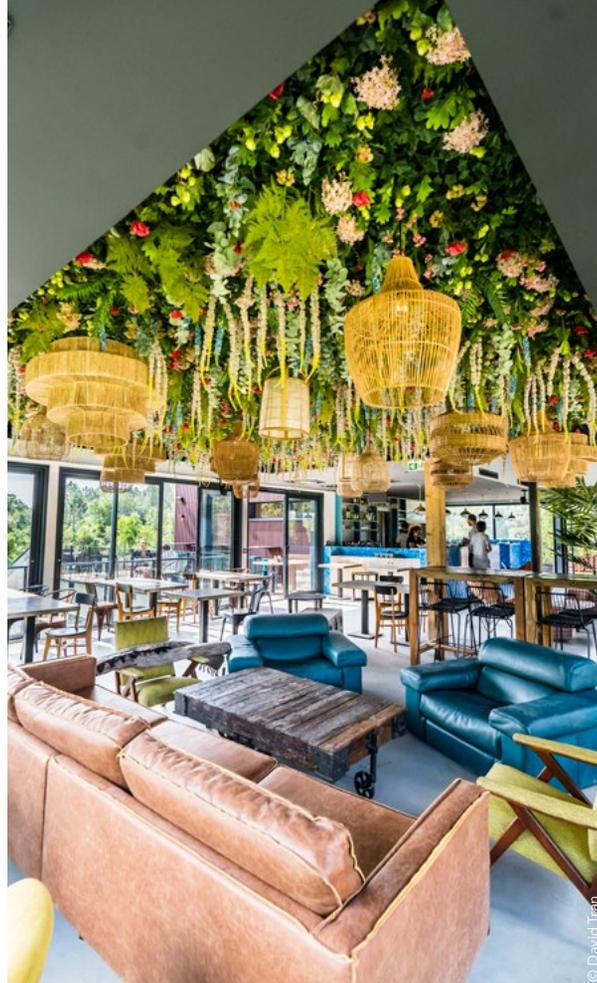
Ils ont tous suivi les voies classiques, mais à la trentaine fringante (ils ont entre 30 et 36 ans), ils rêvent d'un lieu de vie

PITALITÉ



« Un lieu de vie pour les voyageurs et les locaux qui veulent dormir, manger, s'amuser ou travailler »

© David Tran



© David Tran



© David Tran



© David Tran

24
33
40
Landes
47
64
65

« Le salariat, ça ne fonctionnait pas pour moi »

dans les Landes où sont leurs attaches familiales et dont ils partagent l'art de vivre. « Je ne me voyais pas rester à Paris. Le rythme et les conditions ne me plaisaient pas. Et puis, le salariat, ça ne fonctionnait pas pour moi », indique Manon Cretel. L'idée d'ouvrir une auberge de jeunesse lui est venue alors que cette passionnée de voyage sillonnait l'Asie et l'Amérique du Sud, notant dans un petit carnet les points forts et l'originalité des hébergements qu'elle visitait. À Paris, chaque soir après le travail, Hugues et Manon font mûrir leur réflexion : ouvrir un hostel pas cher avec les codes du coliving et du coworking. Quentin et Mélissa rejoignent vite le couple et le projet se concrétise.

LES TREMPLINS FINANCIERS

L'élément déclencheur, c'est l'opportunité d'un terrain à vendre dans l'extension de la zone Pédebert à Soorts-Hossegor, « justement l'endroit dont on rêvait car c'est un lieu qui bouge, en pleine mutation, où la saisonnalité s'étend ». Manon réussit à convaincre les banquiers : « Difficile d'être crédible quand on est une fille et qu'on est jeune ! », sourit-elle. Elle achète le terrain de 4 000 m² grâce à l'aide d'investisseurs privés. L'aventure est lancée, les quatre cofondateurs se reconvertissent : Quentin en cuisinier après avoir passé un CAP, Hugues en barman après une formation de mixologie en Espagne, Mélissa accueille la clientèle et se forme à la comptabilité et Manon gère la direction de l'établissement et les finances. Une période à la fois complexe et enthousiasmante avec beaucoup d'incertitudes jusqu'à ce que la fine équipe

remporte le tremplin financier « TINA tourisme » de la Région Nouvelle-Aquitaine pour leur projet novateur. L'enveloppe de 50 000 euros leur permet de payer les premières factures. Ils décrochent aussi le prix « Des cafés pour nos régions », doté de 10 000 euros, et le dispositif Pays Adour Landes Océanes les soutient à hauteur de 26 000 euros pour l'originalité de ce concept d'espace hybride. « Tout le monde nous a aidés, nos parents, nos amis, même des restaurateurs du coin », ajoute Manon.

« CE N'EST PAS QU'UN LIT POUR DORMIR »

À l'HEJMO Hostel, on rencontre aussi bien un digital nomad, un groupe d'amis, une famille, un « backpacker » (routard) ou un surfeur passionné. Ici voyages et loisirs sont compatibles avec le travail. De l'auberge de jeunesse traditionnelle, ils n'ont gardé que le mélange des cultures. Dans les cinq chambres doubles et les 54 places en dortoirs, le design est personnalisé, tendance et nature. L'espace commun avec une déco végétale branchée est l'épicentre de la convivialité. Dans ce cadre chaleureux et préservé, entouré de jardins et de pins, le lieu propose de nombreuses activités : du yoga sur le rooftop, des concerts, bientôt du théâtre et une scène ouverte pour accueillir du stand-up, des ateliers de création... « On aimerait devenir *the place to be* avec un programme pour tous les âges autour de concerts, karaoké, jeux de société. Ici on ne propose pas qu'un lit pour dormir ! » Un écosystème ludique et accueillant qui prévoit d'être ouvert à l'année.

APPRENTISSAGE TOUJOURS PLUS D'APPRENTIS DANS L'ARTISANAT

Dans les trois filières (alimentation, mécanique et soins et services), 955 apprentis sont recensés au centre de formation (CFA) des métiers de l'artisanat des Landes depuis la rentrée, soit 8,9 % de plus qu'en 2021, et + 15,4 % depuis 2020. Pour répondre aux besoins du territoire, le CFA est toujours à la recherche de candidats en CAP boucherie, CAP/ bac pro maintenance du matériel des espaces verts et BTS véhicules de transport routier.

Sur l'année scolaire 2021/2022, les apprentis du CFA, dont le taux de réussite aux examens est de 82,26 %, ont remporté une quinzaine de médailles aux différents concours Meilleurs apprentis de France (départemental, régional, national) dont cinq en or.

À noter que les aides exceptionnelles pour l'embauche des apprentis ont été prolongées jusqu'au 31 décembre 2022 (5 000 euros pour un mineur, 8 000 euros pour un majeur) et le dispositif de l'aide unique est toujours en vigueur.

Plus d'infos sur www.cfa-artisanat40.fr



CADRE DE VIE DAX, 3^E AU PALMARÈS DES VILLES FRANÇAISES OÙ BIEN VIEILLIR

Dans ce classement des villes de plus de 20 000 habitants où bien vieillir, dressé par le journal *Le Parisien* en prenant en compte une trentaine de critères (cadre de vie, offre de santé, sécurité, météo...), le grand Sud-Ouest arrive en force. Sur le podium, Biarritz truste la première place devant Carcassonne, puis Dax, la cité thermale. Selon l'Insee, chaque année, ils sont 75 000 nouveaux retraités (sur 620 000) à déménager. Et 44 % des Franciliens de 60 à 64 ans quittent l'Île-de-France pour une autre région.





TOURISME FRÉQUENTATION EN HAUSSE SUR LA SAISON

82 % des acteurs du tourisme dressent un bilan satisfaisant de la saison, selon l'Observatoire du tourisme de Landes Attractivité. La clientèle française a passé 11,4 % de nuitées touristiques en plus par rapport à 2019, la clientèle étrangère + 12 % (+ 36 % par rapport à 2021), surtout venue d'Allemagne, Espagne, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Belgique ou Suisse. En moyenne, les filières d'hébergement affichent un chiffre d'affaires en hausse par rapport à 2021 (autour de 10 % en majorité), sauf l'hôtellerie qui subit un déficit (majoritairement autour de 5 %) ainsi que les meublés. Les sites de visite ainsi que les activités de sport et loisirs ont enregistré une baisse, avec une majorité de professionnels déclarant un recul inférieur à 20 %, alors que sur la zone intérieure, ces activités affichent un niveau équivalent à 2021. Côté restaurants, on observe un chiffre d'affaires inférieur à l'an passé (surtout sur le littoral, en majorité autour de - 10 %) ; néanmoins, 15 % des restaurateurs landais répondant ont enregistré une hausse de 15 % de leur chiffre d'affaires.

ENSEIGNEMENT LA RÉGION NOUVELLE- AQUITAINE INVESTIT AU LYCÉE PROFESSIONNEL DE CAPBRETON

Au total, la Région engage plus d'un million d'euros dans les travaux de rénovation du lycée Louis-Darmanté, labellisé « lycée des métiers de l'hôtellerie et du commerce ». Un préau a déjà été aménagé l'été dernier (140 000 euros), et la rénovation du réseau informatique du bâtiment d'externat est presque achevée (230 000 euros). À l'automne 2022, quatre opérations ont été lancées ou sont en passe de l'être, avec en particulier, l'agrandissement des locaux de l'administration (380 000 euros), le remplacement des châssis des logements de fonction et la réfection de l'électricité (100 000 euros) et en début d'année prochaine, le remplacement du système de sécurité incendie (150 000 euros). Du nouveau matériel pédagogique et du mobilier ergonomique sont également prévus pour cet établissement disposant d'un restaurant de 130 places assises, avec un service moyen de 270 déjeuners et 110 dîners.



ÉCRAN NOIR

SUR LES CINÉMAS

Alors que les salles de cinéma accusent une baisse de fréquentation record de 30 %, Jean-Claude Véniel, Président d'Écrans 47, nous livre son analyse sur la situation, entre inquiétude et agacement.

Par Jonathan BITEAU



JEAN-CLAUDE
VÉNIEL
Président d'Écrans 47

La Vie Economique : Quelle est la situation actuelle concernant la fréquentation des cinémas ?

Jean-Claude Véniel : « On considère qu'il y a une baisse moyenne de 30 % de fréquentation par rapport à 2019 en France. La grande exploitation a davantage souffert que les cinémas de proximité qui ont chuté moins lourdement mais tout de même de 20 à 22 %. Le choc est moins rude car on organise des animations, des rencontres, des conférences. »

LVE : Comment analysez-vous cette baisse d'affluence ?

J.-C. V. : « Il y a plusieurs facteurs dont un qui a été déterminant : le Covid. Les gens ont perdu l'habitude de sortir le soir et d'aller au cinéma. Les séances qui marchent le mieux aujourd'hui sont celles de 18 h. Un deuxième problème soulevé concerne le prix du ticket. Le prix moyen en France est de 7 €. Les cinémas de proximité sont aux alentours de 5 € quand les grands complexes sont à plus de 10 €, voire 15 €. Ils ont une notion économique alors que les cinémas de proximité sont plutôt dans le service public, surtout en zone rurale. »

LVE : Et les plateformes de streaming ?

J.-C. V. : « 6 Français sur 10 sont adhérents à une plateforme, c'est énorme. Mais cela n'impacte pas vraiment les films car c'est essentiellement destiné aux séries. On a encore une petite fenêtre ouverte : le cinéma reste le lieu privilégié pour voir un film. »

LVE : Quelles sont les solutions que vous envisagez ?

J.-C. V. : « Cette situation pose un problème philosophique quant au lien social et au bien-être ensemble. Les cinémas de proximité doivent impérativement continuer leur combat pour demeurer des lieux de rencontre en faisant ce croisement entre les arts et les individus par la musique, les expositions, les conférences et le cinéma bien sûr. »

« Certains cinémas vont **devoir fermer** »

LVE : Dans ce contexte, la hausse du prix de l'énergie est une épreuve supplémentaire, comment y faites-vous face ?

J.-C. V. : « Nous sommes impactés de façon déraisonnable par cette augmentation. La ministre de la Culture (Rima Abdul-Malak, NDLR) est venue à Deauville nous faire un discours où elle nous a expliqué que le quoi qu'il en coûte était terminé. On peut l'entendre mais que fait-on alors lorsque notre facture d'énergie double ou triple ? Si on augmente le prix du ticket, la fréquentation va continuer de chuter. On est pris dans une problématique totalement folle. Certains cinémas vont devoir fermer. »

« Que serait la vie sans le cinéma ? »



© Julien Mivelle

LVE : Que pensez-vous de la réaction des pouvoirs publics face à cette crise ?

J.-C. V. : « Les premiers impactés seront les professionnels de la culture. Il n'y a pas de volonté politique de nous aider. On a un bouclier tarifaire de 15 % qui est largement insuffisant. J'ai été optimiste en voyant les bons films qui vont arriver dans les 8 prochains mois. En fait, seuls les blockbusters et les grosses comédies françaises s'en sortent. Les petites pépites Arts et Essai sont aujourd'hui délaissées. Nos politiques sont à côté de la plaque. Ils veulent qu'on investisse dans des équipements laser alors qu'on n'arrive même pas à boucler notre budget. J'ai une perte de confiance vis-à-vis de nos dirigeants. Ils sont hors sol et manquent de bon sens. Devant nos yeux se pose l'inégalité de l'accès à la culture qui devient de plus en plus criante. Heureusement, nous sommes soutenus par les collectivités locales pour le moment. Que serait la vie sans le cinéma ? »

BIO EXPRESS JEAN-CLAUDE VÉNIÉL

Président de l'APACT (cinéma Rex de Tonneins)

Président d'Écrans 47 (réseau des cinémas indépendants du Lot-et-Garonne)

Vice-Président du Bureau d'Accueil des Tournages 47

Membre de la Fédération Nationale des Cinémas Français

Chevalier de l'ordre national du Mérite

AIRPLANE

ATTERRIT À AGEN

Le groupe Airplane poursuit son développement et s'implante à l'aéroport d'Agen La Garenne.

Par Jonathan BITEAU



L'inauguration
du site agenais d'Airplane.

© Airplane

En 2002, l'entreprise familiale Airplane se lançait dans la peinture aéronautique sur l'aéroport de Franczal, en Haute-Garonne, dans un ancien hangar militaire.

30 POSTES À POURVOIR

20 ans plus tard, Airplane compte 2 cabines fixes de peinture sur son site historique et a déployé une activité connexe de maintenance aéronautique. Une cabine de peinture de 2 500 m² s'est libérée sur l'aéroport agenais et l'opportunité a été saisie par le groupe de venir s'installer en Lot-et-Garonne. Alain Gaudon, directeur général, nous explique pourquoi : « Agen est un point intéressant entre Toulouse et Bordeaux, à seulement 15 minutes en avion. C'est un bassin d'emplois différent

qui est attractif grâce à une meilleure qualité de vie qu'en métropole ». Un élément essentiel pour Airplane qui compte aujourd'hui une centaine de collaborateurs et qui va en recruter une trentaine pour le site lot-et-garonnais.

UNE CROISSANCE À 2 CHIFFRES

Fort de ses 2 entités, Airplane Painter et Airplane Delivery, le groupe accompagne les constructeurs et loueurs d'avions, ainsi que les compagnies aériennes, dans leurs travaux de peinture, de maintenance, réparation et révision des aéronefs. Si Airplane a débuté avec la peinture, la maintenance a pris une place importante pour devenir l'activité principale. Ainsi, la Covid n'a pas ralenti sa croissance et l'entreprise bénéfi-

cie d'une croissance soutenue avec un chiffre d'affaires de 16 millions d'euros en 2021. En peinture, Airplane peut traiter des appareils neufs ou d'occasion jusqu'aux modèles A 320 et Boeing 737. En ce qui concerne la maintenance, ce sont surtout les avions ATR qui constituent le cœur de cible du groupe. L'installation en Lot-et-Garonne à l'occasion des 20 ans d'Airplane est un joli cadeau d'anniversaire pour Alain Gaudon qui savoure : « Nous avons été très bien accueillis par les autorités locales et les services de l'aéroport ont été très bienveillants à notre égard ». Les procédures de recrutement sont toujours en cours pour le site agenais sur les profils suivants : préparateur de peinture, peintre, mécanicien avion et services administratifs.



LOT-ET-GARONNE

L'IGP PRUNEAU D'AGEN FÊTE SES 20 ANS

La légende raconte que ce sont les moines bénédictins qui auraient ramené à Clairac la prune d'ente depuis la Syrie lors des Croisades de l'an mille. La pépite noire se plaît et se répand particulièrement sur les coteaux villeneuvois et c'est lors de son transport en bateau depuis Agen au XVIII^e siècle qu'elle acquiert son nom célèbre : pruneau d'Agen ! Pourtant, ce n'est qu'en 2022 que cette histoire millénaire sera consacrée par une Indication Géographique Protégée (IGP). Celle-ci fête ses vingt ans cet automne et de nombreux artisans ont décidé de mettre à l'honneur le fruit emblématique par des recettes et plats où le pruneau sera décliné à toutes les sauces. Un anniversaire qui arrive après une saison difficile avec une faible production de 12 000 à 15 000 tonnes, 3 à 4 fois moins que les années de référence.

LOT-ET-GARONNE UN STAGE POUR DÉCOUVRIR UN MÉTIER

Avec ce dispositif, les jeunes scolarisés de la 4^e à la Terminale et les étudiants peuvent découvrir un métier et le monde du travail à travers un stage de 5 jours maximum durant les vacances scolaires. Ce dispositif représente une chance pour les jeunes étudiants de découvrir le monde de l'entreprise, connaître les réalités du métier envisagé afin d'éviter les erreurs d'orientation et valider un projet de formation par apprentissage. La CCI 47 accompagne les personnes intéressées dans la mise en place de ce mécanisme soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Union européenne. Pour en savoir plus, contacter Sylvie Fristalon au 06 87 72 85 39 ou s.fristalon@lot-et-garonne.cci.fr

© CCI 47

Pass
métiers
dans l'industrie, les services
& le commerce

UN STAGE POUR
DÉCOUVRIR L'ENTREPRISE

CCI NOUVELLE
AQUITAINE

LE VIRAGE VERT DU BASSIN DE LACQ

La récente annonce confirmant l'installation d'une usine de production d'e-méthanol sur l'un des sites de Lacq conforte un peu plus encore la position du bassin industriel, aux avant-postes de la transition énergétique.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

À Lacq, le 19 décembre 1951, la découverte d'un gisement de gaz estimé à 262 milliards de mètres cubes par les ingénieurs de la Société nationale des pétroles d'Aquitaine change la vie de tout un territoire. En 1957, l'exploitation démarre, des milliers d'emplois directs et indirects sont créés, Mourenx ville nouvelle est construite, des entreprises s'installent... : Lacq devient le « Texas béarnais ». Aujourd'hui, la source est presque tarie, la commercialisation du gaz stoppée par Total depuis 2013 et la quantité restante réservée aux industries du site. Pourtant, le bassin de Lacq a survécu, et mieux encore, s'apprête à ouvrir une nouvelle page de son histoire tournée vers la transition énergétique.

UNE PREMIÈRE ÉTAPE EN 2006 AVEC ABENGOA

Patrice Bernos, directeur général de Chemparc, est aux premières loges pour assister à cette mutation qu'il défend avec passion depuis sa prise de poste, il y a 11 ans. Le groupement d'intérêt public (GIP) Chemparc a en effet été créé en 2003 afin d'accompagner

la revitalisation et de contribuer au développement économique du bassin de Lacq, en attirant notamment de nouvelles entreprises. Une mutation qui vire sérieusement au vert, après une amorce en 2006, déjà. « Abengoa, une société espagnole devenue aujourd'hui Vertex Bioénergie du Sud-Ouest, s'est implantée cette année-là pour traiter les grains de maïs et produire du bio-éthanol », resitue Patrice Bernos. « C'est la véritable première étape qui nous a amené à dire que le bassin de Lacq, qui a participé à l'indépendance énergétique de la France pendant 60 ans avec l'exploitation du gaz de Lacq, devait pouvoir se tourner vers tout ce qui est carburants alternatifs et transition énergétique. »

UNE PLATEFORME DÉDIÉE À PARDIES-NOGUÈRES

S'ensuit un deuxième palier, lorsque la Communauté de communes Lacq Orthez (CCLO) décide en 2018 de racheter les friches industrielles des sites de Pardies-Noguères. « Nous nous sommes dits que ces 250 hectares démantelés, réhabilités, dépollués après l'arrêt de plusieurs activités industrielles (dont Célanèse ou Aluminium Péchiney) étaient un terrain de jeu



formidable pour accueillir des projets en lien avec la transition énergétique », précise Patrice Bernos. Dans un premier temps, quatre centrales solaires au sol sont installées sur 70 hectares par Total Quadran, pour produire plus de 60 MWh.

Dans un second temps, une usine de méthanisation de 102 000 MWh, appartenant à Fonroche avant d'être rachetée par Total Énergies Biogaz, a vu le jour, sa mise en service ayant eu lieu il y a quelques semaines. L'addition de ces installations ouvre significativement la voie : ces derniers mois, quatre gros projets dans les énergies renouvelables, dont deux plus qu'avancés, sont venus consolider définitivement la mutation verte du bassin de Lacq. Si tous aboutissent, cela représenterait 1 milliard d'euros investi sur les six ans à venir, et plus de 500 emplois créés.

INVESTISSEMENTS POUR NOVASEP, NOVÉAL ET ARKÉMA

« En endogène aussi », les choses bougent, tient à préciser Patrice Bernos. « Novasep ou encore Novéal ont accroché deux investissements importants, le premier pour produire le médicament Pfizer, le second pour rapatrier des colorants capillaires pour L'Oréal, jusqu'ici fabriqués en Asie du Sud-Est. Par ailleurs, Arkéma a également quelques millions d'euros d'investissements pour moderniser ses plateformes et augmenter ses capacités. »

Si les 4 projets liés à la transition énergétique accompagnés par Chemparc aboutissent, cela représenterait **1 milliard d'euros investis sur les 6 ans à venir et plus de 500 emplois créés**

OBJECTIF DÉCARBONATION

Un autre dossier a par ailleurs été ouvert par Chemparc et l'ensemble des acteurs du territoire : celui de la décarbonation. « C'est une volonté des industriels présents de se confronter à ce problème », présente Patrice Bernos. « Depuis le mois de juin, nous nous sommes positionnés sur un projet collectif et territorial de décarbonation des activités industrielles du bassin de Lacq.

Notre objectif : présenter un dossier à l'appel à projet de l'Ademe nommé « Zibac » (Zone Industrielle Bas Carbone). Il présentera des investissements accrochés à des équipements ou des activités nouvelles qui pourront participer à cette décarbonation. »

UNE USINE DE RECYCLAGE D'AIMANTS D'ICI 2025

« Carester porte sur Lacq un projet nommé Caremag. Son ambition : récupérer des aimants de forte capacité qui pullulent dans les moteurs électriques. Dans ses aimants, il y a des métaux rares aujourd'hui extraits dans des conditions critiquées, en Asie du Sud-Est notamment », dévoile le directeur de Chemparc. « Cette société a trouvé un moyen de récupérer et de produire ces métaux, sur le territoire. Elle sera la première en France. » À fin 2024, Carester s'installera sur la zone Induslacq, moyennant un investissement de 130 millions d'euros et la création d'une centaine d'emplois directs. « Le deuxième projet autour de la transition énergétique nous vient d'Elyse Energy », continue Patrice Bernos. Cette entreprise veut produire de l'e-méthanol, susceptible de remplacer les carburants fossiles, qui serait majoritairement destiné à une utilisation maritime et industrielle. Elyse Energy a un objectif de production en France de quelques centaines de milliers de mètres cubes d'e-méthanol, dont une partie proviendra de Lacq. L'usine d'Elyse Energy sera construite sur une parcelle de 14 hectares sur le site de Pardies-Noguères. 350 millions d'euros seront injectés dans ce projet, qui devrait être opérationnel en 2027, et près de 100 emplois directs et indirects seront créés.

LES E-CARBURANTS EN PREMIÈRE LIGNE

Deux autres projets portant aussi sur les carburants alternatifs sont également dans les tuyaux, en pré-étude de faisabilité. L'un concerne la production d'un bioéthanol de deuxième génération produit à partir des coproduits du maïs (rafle, tige, etc.) et de la filière bois, l'autre la fabrication d'e-kérozène. Les démonstrateurs industriels sont au point et l'application industrielle est la prochaine étape. Reste à savoir si ces deux porteurs de projet jetteront leur dévolu sur Lacq, en concurrence avec d'autres bassins industriels français. L'art de la persuasion des acteurs de Chemparc et leurs solides arguments devraient sans doute peser dans la balance.



2 autres projets sur des carburants alternatifs (bioéthanol et e-kérozène) sont dans les tuyaux

LE BASSIN INDUSTRIEL DE LACQ EN CHIFFRES

4 plateformes classées Seveso

7 pôles d'activité économique

Plus de 30 leaders chimiques internationaux

680 hectares dédiés aux activités industrielles

Plus de 7 500 emplois

ELYSE

PIONNIER DU MÉ

350 millions d'euros seront mobilisés pour la construction d'une usine de production d'e-méthanol par la jeune start-up lyonnaise Elyse Energy sur le bassin industriel de Lacq. Benoit Decourt, l'un des quatre cofondateurs, l'annonce : le projet béarnais sera la première pierre d'un programme national d'envergure qui produirait, à terme, 500 000 tonnes de méthanol vert par an.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON



La Vie Economique du Sud-Ouest :
Pouvez-vous nous en dire plus sur cet e-méthanol qui sera produit à Lacq ?

Benoit Decourt : « Nous souhaitons produire à Lacq du méthanol bas carbone. Pour ce faire, on capte du carbone chez des industriels locaux, dans leur fumée. D'un autre côté, on produit de l'hydrogène, par électrolyse de l'eau. Avec cet hydrogène et ce CO₂, on vient synthétiser du méthanol. Aujourd'hui, le méthanol est assez peu connu du grand public mais très largement utilisé dans l'industrie notamment dans la chimie. Actuellement, cette molécule est produite à partir de gaz naturel ou de charbon dans des pays producteurs, en particulier la Chine, Trinidad et Tobago, l'Égypte, la Malaisie. On importe chaque année 600 000 tonnes de méthanol, qui arrivent en France par bateaux avant d'être distribuées. Tout l'objet d'un projet comme Lacq est de venir remplacer ce méthanol fossile, importé, carboné, par un méthanol produit localement à partir de ressources renouvelables. »

LVE : Vous sentez une demande des consommateurs de méthanol ?

B. D. : « Les acteurs ont une conscience environnementale réelle et réalisent la nécessité de se décarboner. Les émetteurs de CO₂ ont déjà amélioré leurs procédés pour utiliser moins d'énergie : malgré tout l'émission de CO₂ est inévitable et on leur apporte une solution. Du côté des consommateurs, le méthanol représente une part de leur empreinte carbone : on

ENERGY

THANOL VERT

leur apporte une molécule dont ils ne peuvent pas se passer mais cette fois-ci de manière verte. Il faut maintenant trouver des accords commerciaux puisque nous sommes sur un coût de production qui est incontestablement supérieur aux molécules fossiles.

LVE : Pourquoi avoir choisi Lacq pour implanter cette usine ?

B. D. : « Nous sommes une PME industrielle, nous voulons apporter une solution à nos clients qui sont pour beaucoup sur des plateformes comme Lacq : on s'intègre dans ce type d'environnement, dans cette logique d'écologie industrielle. Il y a à Lacq une culture industrielle, à la fois chez les acteurs de plateformes mais aussi dans les collectivités territoriales. Nous avons eu un accueil très volontaire par des personnes qui ont mis du temps et de l'énergie sur cette première phase. Nous avons besoin de répondant, de dynamisme, d'accompagnement, et on le trouve sur le bassin. Ce n'est cependant pas le seul territoire sur lequel on travaille : nous sommes sur un programme de 500 000 tonnes d'e-méthanol, nommé EM France, déployé sur quatre sites. Le premier étant, en effet, Lacq. »

ELYSE ENERGY, UNE TRÈS JEUNE PME

Fondée en 2020, Elyse Energy est une entreprise industrielle française indépendante, pionnière dans la production de molécules bas carbone. Grâce à la production d'hydrogène vert et au captage de CO₂, Elyse Energy produit localement de l'e-méthanol et des carburants d'aviation durables à destination de ses clients : industriels, opérateurs maritimes et compagnies aériennes. Energy s'appuie sur deux actionnaires de référence, Falkor et Vol-V, tous deux au cœur de l'écosystème de l'hydrogène vert et de l'économie circulaire en France et en Europe.





Laurent Dubain, Directeur Général du Pôle Agricole d'Euralis, Cyrille Auguste, Directeur Général de Bonduelle Europe Long Life, et Christophe Congues, Président d'Euralis.

BÉARN UNE FILIÈRE LÉGUMES SECS CRÉÉE PAR EURALIS ET BONDUELLE

Déjà partenaires pour la production de maïs doux et de légumes verts, Euralis (dont le siège est situé à Lescar, près de Pau) et Bonduelle ont signé un partenariat pour la création d'une filière légumes secs. La coopérative proposera désormais à ses agriculteurs adhérents de produire des lentilles, haricots secs et pois chiches pour Bonduelle. « S'il est encore tôt pour donner des prévisions de production et de tonnage, l'ambition pour cette première campagne est de planter 1 000 ha de légumes secs pour 2023, majoritairement lentilles et haricots secs », précise le groupe Euralis, qui compte s'appuyer sur Lidea, son outil industriel de production de semences. Les légumes seront d'ailleurs triés dans l'usine Lidea de Francescas, pour être ensuite préparés sur les sites industriels de Bonduelle.

BÉARN 10 M€ POUR L'ÉTUDE DE LA LIGNE PAU-CANFRANC

Le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine a validé au début du mois le versement de 10 millions d'euros afin que soit réalisé un complément d'études en vue de l'extension de la ligne ferroviaire Pau-Bedous jusqu'à Canfranc, en Espagne. « Des études de génie civil complémentaires notamment sur le tunnel du Somport », une « campagne de sondages géotechniques » ainsi qu'une étude environnementale sont programmées. La Région Nouvelle-Aquitaine espère compter sur une participation de l'Union européenne à hauteur de 50 % du montant de cette aide, comme ce fut déjà le cas pour l'étude initiale pour laquelle la Région avait versé 14,7 millions d'euros. L'étude dans son intégralité, qui devait s'achever de prime abord en décembre 2022, bénéficiera de deux ans supplémentaires nécessaires à sa finalisation.





© D. R.

BÉARN**PACKITOO VISE L'EUROPE**

La start-up béarnaise Packitoo, spécialiste des solutions d'emballages, intègre la 6^e édition de l'accélérateur européen Gazelle Accelerator. Dans le cadre de ce programme, l'entreprise sera accompagnée pour lui permettre d'élargir son marché à l'échelle de l'Union européenne au même titre que 17 autres start-ups basées partout en Europe. Fondée en 2017 par Corinne Loustalet et Thomas Othax, installée à Hélioparc, la société Packitoo a mis au point la première place de marché dédiée au développement, à l'achat et à la vente d'emballages personnalisés : elle connecte les projets packaging des entreprises clientes aux meilleurs fournisseurs d'emballage français et européens. Depuis sa création, Packitoo a déjà mis en relation plus de 3 500 marques avec 350 fournisseurs d'emballages.

© D. R.

**BRUNO
DUFOUR****CARNET**

Bruno Dufour a pris la direction des sites industriels de Toray Carbon Fibers Europe situés à Lacq et à Abidos, après le départ à la retraite de Marie-Luce Alegre. Il occupait jusqu'ici les mêmes fonctions à Lillebonne en Haute-Normandie, au sein du groupe Arlanxco, producteur d'élastomères. En prenant la responsabilité de Toray CFE, filiale française du groupe japonais Toray, il intègre le premier fabricant mondial de fibres de carbone.

BÉARN**UN BON
1^{ER} SEMESTRE POUR
LES CHEFS
D'ENTREPRISES**

La CCI Pau Béarn vient de publier les résultats de son enquête de conjoncture pour le premier semestre 2022. Deux fois par an, des chefs d'entreprises béarnais sont interrogés pour donner leur avis sur la conjoncture dans leur secteur, la santé de leur entreprise, leur confiance en l'avenir. Sur les six premiers mois de l'année, il ressort que la majorité des entreprises ont réussi à maintenir une situation stable, voire une évolution de leur chiffre d'affaires sur le 1^{er} semestre : grâce à un carnet de commande maintenu dans le BTP et l'industrie et une bonne progression de la fréquentation client dans les services et les cafés, hôtels, restaurants. Cependant, les problématiques de hausse des coûts ont entraîné une dégradation importante des marges et parfois des trésoreries. Dans ce contexte, en septembre, la moitié d'entre eux déclarent être moins confiants qu'en juin. Une enquête à retrouver dans son intégralité sur www.pau.cci.fr

24
33
40
47**64**
Béarn
65

LE COMMERCE CRISE ÉNERGÉT

Élu président du Conseil du Commerce de France en juin dernier, Yves Audo représente ainsi une trentaine de fédérations professionnelles auprès des pouvoirs publics.

Fort d'une carrière dans le Groupement des Mousquetaires, il est aujourd'hui PDG de l'Intermarché et du Netto de Saint-Pée-sur-Nivelle. Crise énergétique, concurrence des dark stores ou tendances de consommation, Yves Audo évoque pour nous les enjeux du commerce.

Par Vincent BIARD

LVE : Quel regard portez-vous sur la crise énergétique qui affecte les entreprises et les particuliers ?

Yves Audo : « Ce qui nous préoccupe le plus aujourd'hui, c'est le coût de l'énergie. La situation est très complexe. Nous avons un mur d'inflation devant nous sur l'énergie. Au moment où je vous parle, nous ne connaissons pas le tarif du kilowattheure au 1^{er} janvier. Beaucoup d'entreprises ont déjà vu leur facture d'énergie se multiplier par 10 pour certaines. Si on répercute cela à 100 % sur le consommateur, c'est la révolution. Si on ne le répercute pas, nous aurons un nombre important de défaillances d'entre-

prises. Nous nous apercevons que cela va coûter très cher. Nous avons encore eu des réunions avec Bruno Lemaire et nous avons bien compris que le « quoi qu'il en coûte » est terminé. Mais c'est un problème européen car le coût de l'électricité est directement lié au coût du gaz que nos partenaires allemands ne veulent pas découpler. C'est aussi un ensemble de causes dont bien sûr la guerre en Ukraine et l'état du parc de production des centrales nucléaires françaises. »

LVE : Et que proposez-vous ?

Y. A. : « Ce que nous défendons aujourd'hui au niveau du CdCF est

un bouclier tarifaire. Il existe pour les particuliers mais pas pour les entreprises. Mais si les entreprises ont une telle inflation sur l'énergie, cela se répercutera sur les consommateurs. Nous travaillons sur d'autres solutions pour faire baisser la facture de nos fédérations. »

LVE : Mais les prix ont déjà augmenté pour les consommateurs non ?

Y. A. : « C'est la réalité. Nous vivons une inflation qui a des incidences directes sur la consommation dont nous constatons un tassement. Nous constatons aussi une vente plus importante de produits premiers prix avec les MDD, les marques de distributeurs, au détriment des produits à marque. Le mieux-manger et le bio sont passés au second plan avec même une chute vertigineuse du bio. Aujourd'hui le bio est supplanté par le local qui devrait moins pâtir de cette crise. »

LVE : Est-ce uniquement la crise de l'énergie qui provoque l'augmentation des prix ?

Y. A. : « L'inflation vient de la crise énergétique qui a augmenté les coûts de production d'un certain nombre de biens de consommation. Il y a l'impact de la guerre en Ukraine qui a une incidence directe sur les coûts des produits mais pas sur tous. »

FACE À LA

IQUE

LVE : Et sur la sobriété énergétique, quelle action entendez-vous mener ?

Y. A. : « La grande distribution par l'intermédiaire notamment de la fédération du commerce et de la distribution, de la fédération du commerce associé ainsi que l'association Perifem regroupant les acteurs de la grande distribution a été la première à mettre en place des protocoles de sobriété énergétique comme la baisse des températures, la diminution de l'éclairage ou l'extinction des enseignes lumineuses. Pour l'ensemble du commerce, le CdCF a repris une grande partie des recommandations de Perifem et les a adaptées à toutes les formes de commerce sous forme de protocoles très récemment présentés à Elisabeth Borne. Nous nous sommes engagés à atteindre les 10 % de réduction de consommation d'énergie dans les deux ans. Ainsi baisser

« Nous défendons aujourd'hui un **bouclier tarifaire pour les entreprises** »



YVES AUDO
président
du Conseil du
Commerce
de France

© Patrick Valteau



de 1 °C la température des supermarchés permet de baisser leur consommation d'énergie de 7 % d'après Perifem. »

LVE : En plus de l'augmentation des ventes des premiers prix et de la chute du bio, quels autres indices observez-vous ?

Y. A. : « Une baisse de la consommation dans nos stands traditionnels : boucherie, poissonnerie, charcuterie. Ces produits sont devenus de plus en plus chers. Il y a des raisons objectives comme le combat du secteur de l'agriculture pour obtenir une rémunération

juste des éleveurs. Cette baisse de la consommation a démarré avant l'été. La tension sur la consommation est la même pour tous les types de commerce regroupés dans les fédérations du CdCF à l'exception peut-être du luxe. »

LVE : Au-delà des contraintes financières, quelles sont les tendances de la consommation ?

Y. A. : « Le drive, qui est né il y a une dizaine d'années, s'est fortement développé lors de la crise sanitaire et possède encore une marge de progression. Ici à Saint-Pée-sur-Nivelle, il représente 8 %

des ventes. Au niveau national, on peut se poser la question des nouveaux acteurs comme les dark stores. Au CdCF, nous avons une position assez claire. Pas de problèmes avec les nouvelles formes de commerce mais, par contre, il faut les mêmes conditions pour tout le monde en termes de règles d'urbanisme, de droit social ou de fiscalité. »

LVE : Un exemple ?

Y. A. : « La contrainte fiscale sur les commerces n'est pas négligeable et notamment dès qu'ils font plus de 400 m² avec la Tascom. Un entre-



YVES AUDO BIO EXPRESS

Originaire de Bretagne et de formation d'ingénieur logisticien, Yves Audo est entré dans le groupement Les Mousquetaires Intermarké en 1987. Après avoir travaillé en France puis au Portugal où il est resté 17 ans en investissant dans son premier Intermarké, il est revenu en France en 2010. Il est aujourd'hui PDG de l'Intermarké et du Netto de Saint-Pée-sur-Nivelle. Il a été également président du pôle Agromousquetaires. Il a aussi créé avec le Mouvement Leclerc la FCA alimentaire il y a quatre ans : il en a été le président pendant deux ans et est actuellement le vice-président. C'est à travers la FCA alimentaire qu'il a été élu président du CdCF le 9 juin dernier.

pôt qui fait de l'e-commerce ne la paye pas. Cela pose des problèmes de loyauté de la concurrence. Les pouvoirs publics doivent légiférer. »

LVE : Et les dark stores ?

Y. A. : « C'est davantage une problématique liée aux communes en termes de nuisances induites tout en sachant que ces dark stores ne payent pas non plus de Tascom. Se pose aussi la question sociale de la rémunération de ces jeunes livreurs à vélo. »

LVE : Quelles innovations observez-vous dans le commerce ?

Y. A. : « Il y a un phénomène qui touche beaucoup de métiers, c'est l'occasion. Tous les produits, des vêtements à l'électroménager sauf bien sûr l'alimentaire, vont bientôt se trouver en seconde main. Certains hypermarchés ont commencé à le proposer. »

LVE : Le commerce doit-il améliorer son image ?

Y. A. : « Le commerce a une image à travailler auprès des politiques car il n'apparaît pas forcément aussi noble que l'industrie ou l'agriculture. Il y a besoin de faire connaître le rôle social du commerce et notamment dans les territoires. Ainsi le commerce est l'un des plus importants sponsors des associations sportives et culturelles du pays. Le commerce a aussi un rôle d'ascenseur social puisqu'un jeune sur quatre y travaille à une période de sa vie avant de créer parfois sa propre entreprise. »

LVE : Le CdCF a-t-il aussi une mission de défense du commerce ?

Y. A. : « Il ne s'agit pas de le défendre mais de faire que l'ensemble du commerce, y compris les nouvelles formes de commerce, travaille sur les mêmes bases, avec la même équité et des contraintes fiscales équivalentes. »

« Nous nous sommes engagés à atteindre les **10 % de réduction de consommation d'énergie** dans les 2 ans »



FORGE ADOUR EN HAUT DE L'AFFICHE



EMMANUEL
MERIN
PDG de Forge Adour



« Il y a un fort engouement pour les cuisines d'extérieur »

Une plancha du fabricant bayonnais Forge Adour est utilisée dans le film *Plancha* en salle le 26 octobre et figure même sur l'affiche. Emmanuel Merin, dirigeant de cette marque leader, espère que cette formidable opération publicitaire sera aussi une promotion nationale pour ce type de cuisine.

Par Vincent BIARD

Franck Dubosc, Lambert Wilson ou encore Sophie Duez sont à l'affiche de cette comédie réalisée par Éric Lavaine. *Plancha* est la suite de *Barbecue* qui avait séduit 1,6 million de spectateurs en 2014. Avec les mêmes acteurs, Éric Lavaine raconte l'amitié et les amours d'une bande de quinquagénaires en vacances en Bretagne. Les bonnes bouteilles et les bons repas sont au programme et la cuisine est préparée sur une plancha de la marque Forge Adour. Sollicité par la société de production pour être partenaire officiel du film, Emmanuel Merin, patron de Forge Adour, a vite compris le bénéfice d'une telle opération : « c'est un placement produit. Dès le départ, leur sollicitation nous a fortement intéressés et ensuite leur vision des choses nous a convaincus ». Il a donc accepté de payer pour exposer son produit et a fourni une dizaine d'exemplaires pour le tournage.

UN MODÈLE À GAZ À 699 EUROS

Si Emmanuel Merin s'est engagé à ne pas révéler le coût de l'opération, il reconnaît ne pas avoir eu un droit de regard sur la mise en scène de son produit. « Nous avons eu le choix du modèle de plancha et nous avons mis en avant le produit phare de notre catalogue. Nous sommes satisfaits de la visibilité de notre produit dans le film et être sur l'affiche est une belle surprise », résume-t-il. C'est un modèle de la gamme Modern vendu 699 euros que

« Nous avons mis en avant le produit phare de notre catalogue »

l'on verra dans le film et que l'on aperçoit déjà, en partie, sur l'affiche. « Je n'ai pas eu la chance d'aller sur le tournage mais l'un de mes associés a pu y aller. L'ensemble de l'entreprise a vu le film en avant-première le vendredi des fêtes de Bayonne », raconte Emmanuel Merin.

DES RÉGIONS À ÉVANGÉLISER

Au-delà de la publicité directe de la marque Forge Adour dont il reconnaît qu'il sera très difficile d'en évaluer les retombées, Emmanuel Merin vise la promotion nationale de la plancha. « Il y a quelques années c'était un produit très présent au Pays basque mais le travail de Forge Adour et de ses confrères a permis d'en étendre l'usage au niveau national et même plus. Il y a encore des régions à évangéliser au nord d'une ligne La Rochelle/Lyon mais depuis 4/5 ans, il y a un fort engouement pour les cuisines d'extérieur », observe-t-il. Autres indices d'une évolution du marché avec davantage de ventes de modèles plus petits, plus fins et moins lourds pour une intégration en cuisine mais aussi de modèles à alimentation électrique plus simple à utiliser. Reste maintenant à Franck Dubosc et à ses comparses du film *Plancha* d'en lancer la mode.

LEADER EUROPÉEN DE LA PLANCHA

Créée en 1978 par Manuel Mérin, la société Forge Adour est aujourd'hui dirigée par son fils Emmanuel accompagné de ses associés Jean-Pierre Castel, Olivier Renoux et Samuel Derguy. C'est dans la ville espagnole de Villafranca de los Barros d'où est originaire Manuel Merin que seront fabriquées les 40 000 planchas que Forge Adour prévoit de commercialiser cette année. 90 personnes y sont employées et 50 travaillent au siège social de l'entreprise à Bayonne. « Nous sommes le leader européen en termes de volume », affirme Emmanuel Merin qui annonce un chiffre d'affaires de 25 millions d'euros pour 2022. Les planchas Forge Adour sont distribuées en France mais aussi au Benelux, en Allemagne, en Suisse, au Portugal, en Espagne et en Grèce. Forge Adour ne produit que des planchas en fonte émaillée et commercialise également une gamme d'accessoires complémentaires comme des chariots, meubles de cuisines et ustensiles. La clientèle visée est celle des particuliers avec une gamme de planchas de 350 euros jusqu'à plus de 1 000 euros.



PAYS BASQUE 5 PROJETS ÉCO-INNOVANTS SOUTENUS PAR L'AGGLO PAYS BASQUE

La Communauté d'agglomération Pays basque a sélectionné 5 projets éco-innovants qui se partageront 45 000 euros de subventions. La remise des prix s'est déroulée le 14 octobre au sein de la pépinière d'entreprises Créaluz de Saint-Jean-de-Luz justement dédiée à l'écoconception. Chacune de ces entreprises du Pays basque recevra 10 000 euros : Somocap (Jatxou) pour son projet de recyclage de matériaux composites à matrice thermoplastique ; Façon Cuir (Larressore) pour la conception d'une armature de selle d'équitation en impression 3D ; EBL Polyester (Mauléon) pour le recyclage de filets de pêche usagés mené avec l'association d'insertion ADELI d'Ascaïn. La société Dema (Saint-Martin-d'Arrossa) percevra 5 000 euros pour la création d'une gamme de maroquinerie durable. L'association Resak (Bassussarry) recevra 10 000 euros pour son projet d'industrialisation d'un écomatériau issu de déchets plastiques collectés localement.

PAYS BASQUE LE CLUB « RÉUNION DES ENTREPRENEURS » À BIARRITZ ET BAYONNE

Dédié à l'échange d'opportunités commerciales et au développement du réseau d'affaires de ses adhérents, ce club d'entrepreneurs se lance au Pays basque sous l'impulsion de Philippe Alimi. Une réunion d'information pour la création du club « Biarritz Océan » se tiendra le mardi 8 novembre de 18 h 30 à 21 h 30 au Campanile de Biarritz. Ce premier club basque devrait être rapidement complété par un club bayonnais. Créée à Bordeaux en 2019 et regroupant une vingtaine de clubs en Aquitaine, la « Réunion des Entrepreneurs » fonctionne sur le même principe que le réseau d'affaires BNI : adhésion annuelle payante, réunions régulières d'une vingtaine de professionnels sans concurrence de métiers, mise en relation et recommandations mutuelles.



PHILIPPE
ALIMI



Sylvain Pineau et Peio Etcheleku

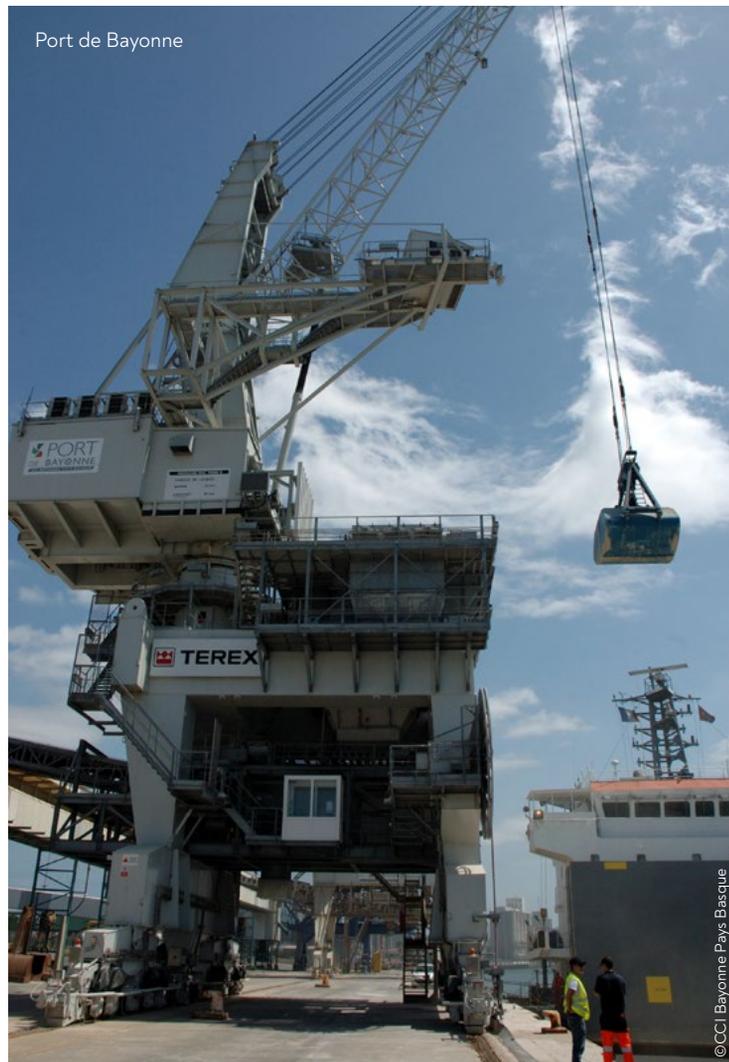
PAYS BASQUE COOPÉRATION ENTRE L'AGROPOLE D'AGEN ET LE FUTUR INCUBATEUR HAZITEGIA D'HÉLETTE

Sylvain Pineau, directeur de l'Agropole et Peio Etcheleku, PDG d'Agour, ont signé un accord de collaboration de deux ans pour le développement de leurs incubateurs respectifs le 17 octobre lors du salon SIAL à Paris. En janvier 2023, la société Agour, productrice et distributrice de produits alimentaires, accueillera un incubateur d'entreprises et de start-ups dans ses locaux d'Hélette au Pays basque. Baptisé « Hazitegia », cet incubateur sera dédié à des projets d'agriculture durable et de nouvelle alimentation. De son côté, le technopôle Agropole, situé à Agen, lance PLUS10 un programme innovant d'accompagnement de projets de start-ups dans l'agroalimentaire. Les deux projets seront en lien afin d'offrir une gamme de services complémentaires.

PAYS BASQUE 52 % DE LA PRODUCTION LOCALE EXPORTÉE

D'après une étude de la CCI Bayonne Pays Basque, 52 % de la production locale du Pays basque est exportée tandis que 56 % de la consommation locale est importée. Ainsi, l'ensemble des activités implantées au Pays basque génère une production annuelle de biens et services évaluée à 14,26 milliards d'euros. La demande locale des ménages, entreprises, secteur public et associations est estimée à 13,73 milliards d'euros dont 56 % doivent être importés pour un montant de 7,72 milliards d'euros. La CCI Bayonne Pays Basque estime à 6,78 milliards d'euros les échanges entre acteurs économiques locaux soit un taux d'auto-suffisance de 47,5 %.

Cette analyse des flux économiques du Pays basque est disponible avec beaucoup plus de détails auprès de la CCI Bayonne Pays Basque qui fournit aussi des études de marchés pour des projets d'implantations.



Port de Bayonne

©CCI Bayonne Pays Basque

FABRIQUE DE STYLES LE MARIAGE DES TALENTS



SÉBASTIEN ET
LAURENCE DUCASSE
gérants de Fabrique de Styles

Sébastien et Laurence Ducasse viennent d'ouvrir ensemble Fabrique de Styles, à Ibos. Pour ce couple de commerçants déjà à la tête de quatre entreprises séparément, ce magasin de décoration et d'ameublement est aussi l'union de leurs savoir-faire.

Par Hermance HITTE

Si un certain couple de justiciers milliardaires était réputé pour son amour du risque, ce qui lie Laurence et Sébastien Ducasse c'est définitivement la passion du commerce. Unis à la ville comme désormais à la tête de Fabrique de Styles, le duo a enfin mêlé ses savoir-faire dans un projet commun et à voir les 1 100 m² du site, le bébé est de taille : « Nous avons ouvert samedi et c'est vrai que malgré l'expérience, tout projet demeure un défi », souligne Sébastien Ducasse.

Au cœur de la zone commerciale d'Ibos, l'enseigne **dédiée à l'ameublement** et à **la déco** est un **magnifique écrin** où l'audace **côtoie le confort**



© Lilian Cazabet

Au cœur de la zone commerciale d'Ibos, l'enseigne dédiée à l'ameublement et la décoration se profile comme un magnifique écrin où l'audace côtoie le confort. Modernes ou classiques, les lignes sont savamment choisies et c'est dans cette liberté de sélection que Laurence a trouvé une occasion d'exprimer son talent : « Il y a un référencement national, on vient piocher dans cette sélection établie et on a même une petite partie où on peut diffuser les marques que l'on veut. Je travaille avec un petit créateur de Bordeaux qui fait des sacs isothermes, des tabliers, j'avais envie de lui donner sa chance ici ».

UNE RENCONTRE EN FAC ÉCO ET GESTION

Si le magasin est flambant neuf, il est loin d'être le premier pour ce couple et à quelques kilomètres, dans le Val d'Adour, la famille Ducasse est presque une institution : depuis 1981, elle est à la tête du magasin Sport 2000. À Vic-en-Bigorre, il est d'ailleurs plus fréquent d'entendre « Je vais l'acheter chez Ducasse » que de nommer le lieu par son vrai nom. Une entreprise familiale que Sébastien intègre en 2006, après un cursus Éco et Gestion suivi à Pau mais aussi et surtout une rencontre qui change sa vie : « C'est en première année de Fac que Laurence et moi avons fait connaissance ». Les étudiants ne se quittent plus et en 2007, la jeune femme ouvre à son tour un commerce à Vic mais de décoration, le bien-nommé « En Apart'Et » : « on y trouve de la petite déco, des arts de la table, tout l'univers de Fabrique de Styles mais en dix fois plus petit », s'amuse la dynamique dirigeante. « Le travail, c'est le même, ce sont des achats, la mise en rayon, l'étiquetage, c'est pareil... mais fois dix. Ça fait 15 ans que je suis dans la

« Il faut offrir aux clients **un service** que **n'apporte pas Internet**, c'est **primordial** »

décoration, toutes les marques diffusées ici je travaille déjà avec ou je les connais. Mon mari a l'habitude des grandes surfaces, du management d'équipe, donc nos deux compétences se retrouvent. »

UN PROJET COMMUN POUR LEURS 40 ANS

Il faut dire que Sébastien ne s'est pas contenté de marcher dans les pas de ses parents, si en 2009 il a ouvert avec eux un magasin de prêt-à-porter et de jeans à Vic, en 2018 c'est à Orleix qu'il a choisi d'installer une autre enseigne Sport 2000. C'est donc un couple déjà bien occupé qui se lance dans l'aventure Fabrique de Styles : « Pour l'année de nos 40 ans, on cherchait un projet commun et on a eu l'opportunité d'ouvrir cette nouvelle franchise », explique Sébastien. « Cette zone commerciale est à la fois qualitative et forte, avec ce type de magasin qui nécessite énormément de stock, elle est idéale. Nous ouvrons donc le 15^e magasin d'une franchise dont le concept nous a vraiment séduit. On trouve ici plus de 100 marques, les leaders dans leurs secteurs et 30 % sont fabriqués en France. Et c'est vraiment la réunion de nos deux métiers. »



24
33
40
47
64
65
Hautes
Pyrénées

Fabrique de Styles ambitionne l'ouverture de 100 magasins d'ici 3 ans

5 ENTREPRISES ET 20 SALARIÉS

Au total, ce ne sont pas moins de 20 salariés que ce couple d'entrepreneurs gère désormais à travers les cinq sociétés. Détendu mais l'œil toujours aux aguets, Sébastien ne peut s'empêcher de suivre du regard les badauds qui découvrent les lieux : « on est les plus malheureux possibles si un client n'arrive pas à trouver ce qu'il veut. C'est d'ailleurs ce que je dis à toutes nos équipes, aujourd'hui le consommateur a le choix de commander depuis chez lui, tranquille à la maison. On a la chance qu'il entre encore chez nous, il faut faire du vrai commerce, c'est primordial. S'en occuper, bien l'accueillir, le conseiller, lui offrir un service que ne lui apporte pas Internet ».

L'AMOUR DU COMMERCE

Une approche de la vente entièrement partagée par Laurence : « On vient tous les deux d'une famille de commerçants donc on peut vraiment dire qu'on est tombés dedans quand on était petits ! Mes grands-parents étaient commerçants à Lille, avant la guerre, puis mon grand-père qui était résistant a été blessé très grièvement. Ils sont partis à Casablanca puis à Pau où mes parents sont devenus eux-aussi commerçants. On a grandi comme ça, dans cette ambiance et c'est naturel pour nous ». Une saga qui n'est pas près de



s'éteindre, parents de deux enfants de trois ans et demi et sept ans, Sébastien et Laurence semblent déjà avoir transmis leur passion : « Ma fille à 4 ans disait « maman je te refais le merchandising », c'est notre vocabulaire donc ils se l'approprient. » Une aventure qui ne fait donc que commencer, à l'image de celle de Fabrique de Styles, cette jeune enseigne qui n'a pas fini de faire parler d'elle et ambitionne l'ouverture de 100 magasins d'ici 3 ans.



FABRICE ANGOT

DES CHIFFRES AUX LETTRES

La figure du service économique de l'agglomération tarbaise vient de sortir son premier roman. Une enquête policière passionnante qui se déroule dans les rues de Tarbes et subjugue les lecteurs.

Par Hermance HITTE

Depuis le mois dernier, en passant devant la vitrine de l'antiquaire de la rue de Gonnès à Tarbes, on ne peut s'empêcher de le regarder autrement. On y chercherait presque des yeux le fameux meuble qui a inspiré Fabrice Angot, y est-il, on ne le saura pas mais une chose est sûre, un univers fabuleux fourmille dans l'esprit de l'écrivain. Il suffit de lire son premier roman pour en être convaincu : *Le Secrétaire* a déjà trouvé son lectorat. L'histoire haletante dont la trame, pleine de rebondissements, se déroule dans les artères de Tarbes embarque ses lecteurs avec brio. Dès la première page, un accident Côte de Ger signe le voyage en terres bien connues et c'est un régal pour les locaux. Il serait malhonnête de le réduire à son cadre, le roman est avant tout une vraie œuvre littéraire, déjà sélectionnée pour le Concours du meilleur premier roman : « Il est sorti le 10 septembre et c'est vrai que ça marche bien. Au départ il y avait un certain scepticisme, maintenant ça mord », se réjouit l'auteur, tout juste revenu du Salon du Livre de Bagnères-de-Bigorre où le succès était au rendez-vous.

« J'ai **2 objectifs** :
intéresser les gens
passionnés par les
Pyrénées et aussi **piéger**
le lecteur »



UNE SAGA TARBAISE

Avant de devenir cet homme de lettres, Fabrice Angot s'est plutôt illustré dans les chiffres puisqu'il est responsable du service économique de l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées où il a travaillé pendant presque 25 ans. « Là j'ai pris un peu de recul », dit-il. À 57 ans, écrire est pourtant une évidence pour cet étonnant agent administratif qui, comme son secrétaire, présente bien des tiroirs : « j'ai écrit pour d'autres auteurs pendant plusieurs années et je travaillais pour un éditeur très connu. Sous mon nom, je me suis fixé une seule condition, que l'histoire se déroule à Tarbes ». Entre fiction et réalisme, l'intrigue puise dans les commerçants existants, avec un antiquaire-écrivain pour héros, une muse sensuelle et des rebondissements à l'image de l'écrivain, tout le monde attend le second opus : « L'idée c'est de faire une saga. J'ai deux objectifs, intéresser les gens passionnés par les Pyrénées mais aussi piéger le lecteur. À titre personnel, ça m'ennuie lorsque je regarde un film et qu'au bout d'un quart d'heure on a deviné la fin. Avec mon livre, j'ai la prétention de penser que le lecteur va être trompé ». La maison d'édition Sémaphore, elle, ne s'y est pas trompée, c'est une vraie plume qui prend son envol.

HAUTES-PYRÉNÉES CCI : RÉFLEXION AUTOUR DES TENSIONS DE RECRUTEMENT

Communauté d'entreprises qui se mobilise dans l'élaboration d'une société plus durable et solidaire, le Club « Les entreprises s'engagent » propose une rencontre sur le thème du recrutement sur un marché en tension. Les enjeux et les perspectives d'aujourd'hui et de demain seront abordés le 8 novembre à la CCI Tarbes et Hautes-Pyrénées à travers différents ateliers, des séances de travail et d'échanges avec des partenaires comme la Fédération Française du Bâtiment, l'UIMM, le Mouvement des Entreprises de France ou encore la CPME 65. L'état des lieux de l'attractivité des entreprises en Occitanie sera le point de départ de cette matinée où les difficultés liées au recrutement mais aussi les actions concrètes à mettre en place ou les nouvelles attentes des candidats occuperont la séance. Les inscriptions sont obligatoires.



HAUTES-PYRÉNÉES CAF : CONTRAT DE 28 TRAINS À BATTERIES AVEC LA RENFE

Grâce à sa technologie de trains à batteries, CAF se distingue sur le marché ferroviaire en offrant des solutions de transports respectueuses de l'environnement. La Renfe ne compte pas rester sur le quai : l'opérateur national espagnol a commandé la semaine dernière 28 trains électriques à batteries conçus pour la moyenne distance. D'un montant total de 300 millions d'euros, ce contrat inclut la maintenance intégrale de 15 ans pour 17 de ces unités. Ils pourront circuler sur de courtes distances en toute autonomie, sur des voies dépourvues de caténaire ou pallier des coupures de courant. Des batteries qui ne freinent en rien la cadence puisque leur vitesse maximale est de 200 km/h. Cette nouvelle commande s'ajoute à celle de 70 trains similaires faite par l'Allemagne et montre l'attractivité de CAF qui séduit les autorités et les opérateurs ferroviaires européens. Une nouvelle qui réjouit l'usine du groupe installée à Bagnères-de-Bigorre.

HAUTES-PYRÉNÉES IÇONCEPT DÉMÉNAGE ET S'AGRANDIT

Avec l'automne, la plus célèbre pomme de la rue Maréchal-Foch a décidé de rouler un peu plus loin que l'arbre qui l'a vu naître à Tarbes : IConcept accueille désormais ses clients au numéro 29. Ouverte en 2017 au numéro 50, l'enseigne, qui est la seule du département à être agréée Apple, démarre une nouvelle aventure. Éric Caldumbide et son équipe de sept collaborateurs ne cachent pas leur joie de bénéficier d'un espace deux fois plus grand : « on continue de vendre toute la gamme de la marque, des ordinateurs en passant par les téléphones et les accessoires mais nous disposons enfin d'une vraie salle de formation. À travers des petits ateliers, nous familiarisons les gens avec l'utilisation des produits, notamment les rudiments de l'informatique. C'est une proximité qui est primordiale et correspond à notre philosophie du commerce basée sur le contact humain ». Connu pour son efficace service après-vente et son service de réparation, le concept store a trouvé son jardin d'Éden.



HAUTES-PYRÉNÉES TRAINS À 1 € : VENTE RECORD DE BILLETS

Face aux difficultés d'approvisionnement en carburant, la Région Occitanie et la SNCF ont mis en place l'opération « Trains à 1 € » durant le week-end des 15 et 16 octobre. Multipliées par quatre, les ventes de billets sur le réseau des transports régionaux liO ont atteint un niveau record avec plus de 86 000 tickets écoulés durant ces deux jours. Pour Carole Delga, présidente de Région, cet engouement qui s'inscrit dans un contexte certes exceptionnel doit « inviter le Gouvernement à très sérieusement réinterroger la question de la tarification des transports publics » : « Nos concitoyens jouent le jeu des transports en commun lorsque les tarifs sont bas. Près de 120 000 personnes ont été accueillies sur le réseau de trains liO et cela a permis d'économiser 300 000 litres de carburant. L'intérêt environnemental est évident ». Face à son succès, le dispositif a été renouvelé ce week-end.

LES TERMES DU DÉBAT

Suite à l'article « Pédagogies contre menaces », par Suzanne Boireau-Tartarat, paru dans LVE n° 2522 du 14 au 20 septembre 2022, l'association SOS Forêt Dordogne a souhaité réagir et expliquer sa vision.

Nous proposons de rappeler aux lecteurs de *La Vie Économique* ce que M. Compagnaud (Fibois Nouvelle-Aquitaine) feint de ne toujours pas avoir compris. À commencer par les termes du débat.

Depuis assez loin au XX^e siècle se développe au cœur des Landes de Gascogne un mode de sylviculture intensif qui a pour objet de produire un volume conséquent de bois à destination de l'industrie nationale et internationale. Cette sylviculture, essentiellement portée sur le résineux, cultivé en monoculture régulière, est une réussite économique qui cultive la rentabilité. Réduction des cycles forestiers et des essences, standardisation mécanique, rotations des cultures par coupes rases et plantations monospécifiques équiennes, aides de l'État par le biais de différents plans de subventions, soutiens politiques, entre autres choses, ont fait de cette aventure forestière la plus grande forêt cultivée d'Europe. De nombreux travaux forestiers ponctuent ces cycles forestiers courts (35 ans) et définissent le modèle intensif des Landes de Gascogne. Le pin étant une essence pionnière, c'est-à-dire étant appelée à disparaître comme espèce majoritaire au cours de l'évolution naturelle d'une forêt, ces travaux ont pour objectif de figer artificiellement les parcelles forestières dans ce qui n'est qu'une étape éphémère de la vie d'une forêt. Fortes de leur succès, les Landes de Gascogne ont débordé jusqu'à la pointe du Médoc dont le couvert forestier est désormais constitué à 98 % de cultures monospécifiques de résineux... et lorgnent désormais sur la Dordogne. Félicitations.

À l'opposé du triptyque coupe rase/broyage/plantation monospécifique équienne à l'œuvre dans le modèle précédent, existe la sylviculture irrégulière à couvert continu, appelée aussi Forêt Jardinée. Modèle de gestion forestière écologique, agissant par petites éclaircies et sélection d'arbres d'avenir (les plus beaux arbres étant conservés pour assurer la régénération naturelle des peuplements), cette sylviculture a pour objet de préserver l'écosystème forestier qu'elle exploite et de l'accompagner au cours de son évolution naturelle sans en modifier la physiono-

mie. Par écosystème forestier, il faut entendre l'ensemble de ce qui croît et vit dans un espace forestier spontané donné, depuis la cime des arbres, jusqu'à ses racines, ce qui comprend un nombre incalculable d'espèces végétales et animales réparties dans les différents étages forestiers et les différentes couches du sol. Ces forêts sont de celles qui nous précèdent et nous survivent. Un certain nombre de structures associatives françaises portent ce modèle au niveau national et international, forment les agents de l'Office National des Forêts, apportent satisfactions écologique et économique à des milliers de propriétaires. D'autres associations, comme la nôtre, s'appuient sur ces travaux pour sensibiliser le grand public et l'État aux bienfaits écologiques, économiques et sociaux de la forêt jardinée. Et insistent sur le fait qu'elle sauvegarde les services bioclimatiques de ces écosystèmes.

Ce que M. Compagnaud feint donc de ne pas avoir compris, c'est que si son modèle semble être une réussite économique, c'est loin d'être un modèle écologique : non seulement la monospécificité des cultures amplifie les difficultés sanitaires (prolifération des scolytes, champignons et autres maladies), non seulement la concentration de pins et le nettoyage excessif des parcelles accentuent gravement le risque incendie en asséchant bois, sous-bois et sous-sol, mais c'est aussi un fossoyeur de diversités économiques et sociales autant qu'environnementales. L'alternative que nous portons est un droit constitutionnel de l'État de Droit. Ce à quoi M. Compagnaud devrait songer, c'est que du point de vue de l'alternative, la malfaisance est dans ces écicides répétés qui envoient aux oubliettes chaque année en Dordogne les deux tiers des forêts de feuillus exploitées sous prétexte qu'elles n'ont (soit disant) aucune valeur marchande. Disparaissent avec elles nombre d'espèces végétales et animales, nombre de fonctionnalités sociales et économiques (chasse et cueillette, tourisme et détente, bois bûches et bois d'œuvre, main d'œuvre qualifiée et compétences diverses...), nombre d'utilités bioclimatiques (captation, épuration, redistribution de l'eau, climatisation locale, captation du CO₂...), modifiant l'identité paysagère du territoire.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêté du 19 Novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT000044378066>) :

Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne est de 0.183 euro HT le caractère.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2022 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés commerciales prévues par l'article R. 210-3 du code de commerce et à la constitution de sociétés civiles prévues par l'article 22 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution des groupements agricoles d'exploitation en commun prévues par l'article R. 323-14 du code rural et de la pêche maritime et de sociétés demeure déterminé conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-2 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 27 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 149 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-8 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 29 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 108 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.

- Les tarifs visés à l'article 1^{er} sont réduits de 70 % pour les annonces faites par les personnes qui bénéficient de l'aide juridictionnelle ou lorsque les demandes d'annonces sont formulées par les juridictions en vue de satisfaire à une obligation de publication mise à la charge de personnes bénéficiant de l'aide juridictionnelle. Ils sont réduits de 50 % pour les annonces prescrites dans le cadre des procédures prévues par le livre VI du code de commerce, à l'exception des annonces faisant l'objet d'une tarification forfaitaire en application des 4^e et 5^e de l'article 3 de l'arrêté. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

24. DORDOGNE

CONSTITUTIONS



Lempereur & Associés



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée du 28/09/2022 à MONTIGNAC-LASCAUX (24), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SARL unipersonnelle
Dénomination sociale : Gaëlle & Léon
Siège social : 7, Place Bertran de Born, 24290 MONTIGNAC LASCAUX

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Objet : l'achat et la vente au détail de vêtements, prêt à porter, chaussures et accessoires de mode, neufs ou d'occasion, pour femmes, hommes et enfants, la location de vêtements, prêt à porter, chaussures et accessoires de mode, neufs ou d'occasion, pour femmes et hommes, l'achat et la vente de tous articles de textiles, l'achat et la vente de tous articles de décoration.

Capital : 10 000 euros
Gérance : Mme Gaëlle LEMARIE, Lieu-dit Lachaud, 24390 GRANGES D'ANS
Immatriculation de la Société au RCS de PERIGUEUX.

L22VE01287

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHANCELADE du 07/10/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : MAISON CHANCEL
Siège social : Lavaure Basse, 24650 CHANCELADE

Objet social : Achat et vente en boutique et par e-commerce de fleurs, plantes naturelles et artificielles, plantes en pot et toutes fournitures pour fleuristes, articles de décoration, compositions florales, réalisation de prestations liées aux fleurs à l'occasion d'événements privés (mariages, baptêmes, cérémonies).

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 5 000 euros
Gérance : Mme Camille CHANCEL, demeurant 961 Route de la Tour Blanche, Lieu dit Les barres 24460 CHATEAU L'EVEQUE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Pour avis La Gérance

L22VE01396

LE DELICE CROQUANT

Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros

Siège social : 4, Avenue du Général de Gaulle 24200 SARLAT-LA-CANEDA

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SARLAT-LA-CANEDA du 18 octobre 2022, il a été constitué une

société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : LE DELICE CROQUANT

Siège social : 4, Avenue du Général de Gaulle 24200 SARLAT-LA-CANEDA

Objet social : l'exploitation de tous fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, sandwicherie, confiserie, épicerie, traiteur, chocolaterie, vente de produits régionaux et activités annexes

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 3 000 euros

Gérance : Monsieur Florian VEYSIERE, demeurant Les Bouygues 24250 LA ROQUE GAGEAC

Immatriculation de la Société au RCS de BERGERAC.

Pour avis La Gérance

L22VE01761



SOCIETE D'AVOCATS
76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 14 octobre 2022, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

DENOMINATION : CHEZ MONIQUE

SIEGE SOCIAL : 5 impasse Sainte Céline - 24000 PERIGUEUX

OBJET :

- Café, bar, tapas, restauration, bar à thème, la préparation de plats cuisinés, la vente sur place, à emporter, la livraison à domicile, la vente de boissons, boissons alcoolisées et sans alcool.

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

- Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

DUREE : 99 années

CAPITAL : 5.000 euros

GERANT : Monsieur Loïc MIGNARD, 381 rue des Deux Vaures - 24110 SAINT ASTIER

IMMATRICULATION au RCS de PERIGUEUX

Pour avis

L22VE01716

LORIAN

Société civile immobilière

au capital de 1 000 euros

Siège social : 9 Rue Paul Verlaine, 24700 MONTPON MENESTEROL

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date, à MONTPON MENESTEROL (24), du 1^{er} octobre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : LORIAN

Siège social : 9 Rue Paul Verlaine,

24700 MONTPON MENESTEROL

Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la construction, la mise en valeur, la transformation, la rénovation, l'aménagement, l'entretien, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous droits et biens immobiliers, bâtis et non bâtis, urbains et ruraux, de tous droits et biens pouvant constituer l'accès, l'annexe ou le complément de droits et biens immobiliers en question, et ce, soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux empruntés, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation des droits et biens immobiliers inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; la prise d'intérêts et de participations dans toutes les sociétés ; et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Thierry DARCOULET-VERDUGER, demeurant 9 Rue Paul Verlaine, 24700 MONTPON MENESTEROL

Clauses relatives aux cessions de parts :

- dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

- agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Pour avis

La Gérance

L22VE01754

Par acte SSP en date à GROLÉJAC du 17/10/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : AHULOT CONSULTING

FORME : Société par actions simplifiée
SIEGE SOCIAL : 1144 route de Nabirat - ROC PERCE - 24250 GROLÉJAC

OBJET : Prestations de services et de conseil aux entreprises de toute nature, notamment la conception, l'assistance, la maintenance, l'édition de logiciels, progiciels ; L'analyse fonctionnelle et la customisation de logiciels applicatifs en fonction des spécifications techniques desdites entreprises ; La fourniture de modules fonctionnels et autres programmes ; La gestion de projet, coordination de projet, l'audit, la formation et la programmation en informatique, notamment l'intervention ponctuelle dans le cadre d'un support utilisateur de sorte à faciliter l'intégration d'un projet en cours de déploiement.

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 1 500 €

PRESIDENCE : La société EZ INVESTING représentée par Monsieur Alexandre HULOT, demeurant 1144 route de Nabirat - ROC PERCE - 24250 GROLÉJAC

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Toute cession d'actions y compris entre associés est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant en assemblée générale extraordinaire des deux tiers des voix exprimées des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés, le Cédant prenant part au vote.

Immatriculation au RCS de BERGERAC.

L22VE01768



EXPERT CONSEIL ENTREPRISE
BERGERAC

Cabinet d'expertise comptable
43 boulevard Victor Hugo 24100 - Bergerac
05 53 23 51 10
cabinet@bergerac-ecce.com

LOCALUXE EVASION

Société par actions simplifiée au capital de
1 000 euros
Siège social : 9 Allées des lilas Le Bousquet,
24290 AUBAS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à AUBAS du 28/09/2022, il
a été constitué une société présentant les
caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : LOCALUXE EVASION

Siège : 9 Allées des lilas, Le Bousquet,
24290 AUBAS

Durée : 99 ans à compter de son im-
matriculation au Registre du commerce et
des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Location de véhicule

Sous réserve des dispositions légales,
chaque associé dispose d'autant de voix
qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession
des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Fabien DELMAR,
demeurant 9 Allées des lilas, Le Bousquet
24290 AUBAS

La Société sera immatriculée au Re-
gistre du commerce et des sociétés de
PERIGUEUX.

POUR AVIS, Le Président

L22VE01773



Maître Sylvain FERCOQ
Notaire associé
Office notarial de NONTRON
(Dordogne),
24 Avenue Jules Ferry

Suivant acte reçu par Maître Nadine
STUHLER-RAYMONDEAU, Notaire au
sein de la Société d'Exercice Libéral à
Responsabilité Limitée «LES NOTAIRES
DU PERIGORD VERT», titulaire d'un Office
Notarial à NONTRON (Dordogne), 24 Ave-
nue Jules Ferry, le 14 octobre 2022, a été
constituée une société civile immobilière
ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition,
en état futur d'achèvement ou achevés,
l'apport, la propriété, la mise en valeur,
la transformation, la construction, l'amé-
nagement, l'administration, la location et

la vente (exceptionnelle) de tous biens et
droits immobiliers, ainsi que de tous biens
et droits pouvant constituer l'accessoire,
l'annexe ou le complément des biens et
droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **CHEMIN
DES CHENES.**

Le siège social est fixé à : SAINT-SAUD
-LACOUSSIERE (24470), 6 Rue de char-
donnières.

La société est constituée pour une du-
rée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme
de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR)

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle
que soit la qualité du ou des cession-
naires, sont soumises à l'agrément préala-
ble à l'unanimité des associés.

Les gérants sont Monsieur Gérard Mi-
chel GADEAU et Madame Blandine BAU-
CHER, son épouse demeurant ensemble
à SAINT SAUD LACOUSSIERE, 6 rue de
Chardonniers nommés pour un an re-
nouvelable par tacite reconduction.

La société sera immatriculée au re-
gistre du commerce et des sociétés de
PERIGUEUX

Pour avis

Le notaire.

L22VE01782

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Laurent
PEYBERNES, Notaire à BERGERAC, le 8
octobre 2022, a été constituée la Société
présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LFC INVEST II
Forme : Société Civile Immobilière
Capital social : 100 €. Apports en nu-
méraire.

Siège : Lieudit La Martigne 24520 LIO-
RAC-SUR-LOUYRE

Objet : l'acquisition, en état futur
d'achèvement ou achevés, l'apport, la
propriété, la mise en valeur, la transfor-
mation, la construction, l'aménagement,
l'administration, la gestion, la location,
l'occupation à titre personnel, et la vente
(exceptionnelle) de tous biens et droits
immobiliers, ainsi que de tous biens et
droits pouvant constituer l'accessoire,
l'annexe ou le complément des biens et
droits immobiliers en question

Durée : 99 ans

Gérance : Madame Marianne Manuelle
Danielle CASTET demeurant à LIORAC-
SUR-LOUYRE (24), La Martigne et Mon-
sieur Wilson Jacques FILLOU demeurant
à LE PERREUX-SUR-MARNE (94), 44 rue
du Bel Air Villa Bellini, sont nommés cogé-
rants pour une durée indéterminée.

Clause d'agrément : les parts sont li-
brement cessibles entre associés ; toutes
les autres cessions sont soumises à
l'agrément préalable à l'unanimité des
associés

Immatriculation au RCS de BERGE-
RAC.

Pour avis, Le Notaire

L22VE01800

THE OLD CUSTOM & ROD

Société par actions simplifiée au capital de
8 000 euros

Siège social : 3248 Route Aliénor d'Aqui-
taine Lieu-dit « Lambaudie »
24320 BERTRIC BUREE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signa-
ture privée en date, à BERTRIC BUREE
(24320), du 21 octobre 2022, il a été
constitué une société présentant les ca-
ractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : The Old Custom & Rod

Siège : 3248 Route Aliénor d'Aquitaine,
Lieu-dit « Lambaudie », 24320 BERTRIC
BUREE

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à
compter de son immatriculation au Re-
gistre du commerce et des sociétés

Capital : 8 000 euros

Objet : Holding ; Prise de participations
et d'intérêts, sous quelques formes que
ce soit et par tous moyens, dans toutes
sociétés, entreprises et groupements
français et étrangers ; Participation active
à la conduite de la politique et au contrôle
des filiales ; Toutes prestations de ser-
vices auprès de ces entreprises, notam-
ment en matière financière, économique,
juridique, commerciale, recherche et
technique, comptable et administrative.

Toutes opérations d'importation, d'ex-
portation, de représentation, de commis-
sions et de courtage s'y rapportant ; L'ac-
quisition, la cession et la gestion pour son
compte de tout bien.

Exercice du droit de vote : Tout asso-
cié peut participer aux décisions collec-
tives sur justification de son identité et
de l'inscription en compte de ses actions
au deuxième jour ouvré avant la décision
collective.

Sous réserve des dispositions légales,
chaque associé dispose d'autant de voix
qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession
des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à
l'exception des cessions aux associés,
sont soumises à l'agrément de la collec-
tivité des associés.

Président : Monsieur Samuel DELOM,
demeurant 5 Rue de l'Ancien Lavoir -
16210 MEDILLAC.

La Société sera immatriculée au Re-
gistre du commerce et des sociétés de
PERIGUEUX.

POUR AVIS

Le Président

L22VE01873

MODIFICATIONS

ARIANE BUREAUTIQUE
Société par actions simplifiée
Au capital de 150 000 euros
Siège social : Boulevard des Saveurs
Zone Créavallée Nord
24660 COULOUNIEUX-CHAMIERES
344 379 227 RCS PERIGUEUX

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une décision du
05/07/2022, l'associée unique, à compter
de ce même jour :

- a décidé de nommer, en qualité de
Présidente, la société JAZ CONSEILS,
SARL unipersonnelle, au capital de 5 000
euros, siège 111 Avenue Jean Mermoz,
33320 EYSINES, 913 373 130 RCS BOR-
DEAUX, en remplacement de la société
SMART PARTICIPATIONS, démission-
naire,

- a constaté que cette désignation a
mis fin automatiquement aux fonctions
de Directeurs Généraux Délégués de M
Arnaud LÉBOURG et de M Maxime MI-
CHEL,

- a décidé de nommer, en qualité
de Directeur Général, la société ADE-
MAC, SARL unipersonnelle, au capital

de 5 000 euros, siège 111 Avenue Jean
Mermoz, 33320 EYSINES, 915 166 615
RCS BORDEAUX.

POUR AVIS
Le Président

L22VE01584



HMB
Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3, route d'Espagne
31190 AUTERIVE
488 501 016 RCS TOULOUSE

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une délibération en
date du 12 octobre 2022, l'Assemblée
Générale Extraordinaire a décidé de
transférer le siège social du 3, route
d'Espagne, 31190 AUTERIVE au 47
Route de Soualère - Les Pauties 24510
TREMOLAT à compter rétroactivement
du 10 octobre 2022, et de modifier en
conséquence l'article 4 des statuts.
En conséquence, la Société qui est im-
matriculée au Registre du commerce et
des sociétés de TOULOUSE sous le nu-
méro 488 501 016 RCS TOULOUSE fera
l'objet d'une nouvelle immatriculation au
Registre du commerce et des sociétés de
BERGERAC.

La Société, constituée pour
99 années à compter du 10 jan-
vier 2006, a pour objet social
« L'acquisition par voie d'achat ou d'ap-
port, la propriété, la mise en valeur, la
transformation la construction, l'amé-
nagement, l'administration et la loca-
tion sous quelque forme que ce soit, de
tous biens et droits immobiliers, de tous
biens et droits pouvant constituer l'ac-
cessoire, l'annexe ou le complément des
biens et droits immobiliers en question
, et leur revente quand cela est néces-
saire, ainsi que, accessoirement, toutes
opérations annexes se rattachant audit
objet social pourvu qu'elles ne modifient
pas le caractère civil. »

et un capital de 1 000 euros composé
uniquement d'apports en numéraire.
Pour avis
La Gérance

L22VE01691

CHANGEMENT DE GÉRANT

Dénomination : **SCI FLATINE.**

Forme : SCI.

Capital social : 800 euros.

Siège social : 13 Rue DE LA FON
CLOSE, 24240 SIGOULES-ET-FLAU-
GEAC.

448084152 RCS de Bergerac.

Aux termes de l'assemblée géné-
rale ordinaire en date du 31 août 2022,
à compter du 31 août 2022, l'associé
unique a pris acte de la modification de la
gérance de la société :

- Madame Régine LABARTHE veuve
MOULINIER, demeurant 13 rue de la Fon
Close, 24240 Sigoules et Flaugéac en
remplacement de Patrice Prosper MOU-
LINIER décédé.

Mention sera portée au RCS de Ber-
gerac.

L22VE01714

CLC PRODUCTION SASU

SAS au capital de 2 000 euros

Siège social : 101 Route de Pombonne
24100 CREYSSE

901 740 803 RCS BERGERAC

Par Décisions de l'associé unique en
date du 14/06/2022, le capital social a été
augmenté d'un montant de 1 450 000
euros par émission de 145 000 actions
nouvelles de numéraire, et porté de 2 000
euros à **1 452 000 euros**. Les articles 6
et 7 des statuts ont été modifiés en
conséquence.

22VE05090

**POUR TOUTES
VOS ANNONCES LÉGALES**

05 56 81 17 32

annonces-legales@vie-economique.com

MB LAB

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 23 Avenue Gambetta
24400 MUSSIDAN
830.587.267 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une décision en date du 15 octobre 2022, le Président et associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Pascal MARTIAL de ses fonctions de Directeur Général et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

POUR AVIS
Le Président

L22VE01747

LB VITISERVICES

SARL au capital de 100€
110 route de Bergerac, 24230 LAMOTHE
MONTRAVEL
851461731 RCS Bergerac

Le 01/10/2022 l'associé unique a transféré le siège au 21 route de la Bonde à l'Etang, 16370 CHERVES RICHEMONT.

Radiation RCS BERGERAC, nouvelle immatriculation RCS ANGOULEME
L22VE01749

TRELISSAC CUISINES

Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 235 avenue Michel GRAN-
DOU 24750 TRELISSAC
901 348 870 R.C.S. PERIGUEUX

Aux termes d'une délibération en date du 17 octobre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance

L22VE01769



SOCIÉTÉ D'AVOCATS
76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL ET EXTENSION DE L'OBJET

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 octobre 2022 de la Société **AMBULANCES MARTIN**, Société par actions simplifiée au capital de 500.000 euros dont le siège social est 5, rue des Basques, 24400 MUSSIDAN, 379 905 573 RCS PERIGUEUX, il résulte que :

- Le siège social a été transféré au 8, place du 8 mai 1945, 24400 MUSSIDAN à compter du 4 octobre 2022,

- l'objet social a été modifié à compter du 4 octobre 2022, en vue de l'étendre à l'activité de location de salles.

Les articles 3 et 4 ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis

L22VE01784

CHADOGA

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 56 Le Petit Negraud
24240 RAZAC DE SAUSSIGNAC
RCS BERGERAC 753 281 567

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes du PV de l'AGE du 12/09/2022, il résulte que le siège social initialement fixé à RAZAC-DE-SAUSSIGNAC (24240) - 56 Le Petit Negraud, a été

transféré à TOSSE (40230) - 600 Route du Haut de Tosse à compter du même jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de BERGERAC.
Nouvelle immatriculation au RCS de DAX.

Pour avis.

L22VE01817

EARL DE CUILLER

Exploitation agricole à responsabilité limitée
Capital : 219.600,00 Euros
Siège : BOISSE (24560) CUILLER
RCS BERGERAC: 803 741 115

MODIFICATION STATUTAIRE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 9 mai 2022, il a été constaté la démission de Madame Emily AUROUX de ses fonctions de co-gérante, et ce à compter du 31 mai 2022. Monsieur Fabrice DESSAGNE restant seul gérant de ladite société et de modifier en conséquence les statuts. Mention sera faite au RCS de Bergerac.

Pour avis

La Gérance.

L22VE01832

ANCIENNE DÉNOMINATION : APC PIZZAS

NOUVELLE DÉNOMINATION : KAP MUSSIDAN

SAS au capital de 5.000 €
Ancien siège social : 35 route de Libourne
33450 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC
Nouveau siège social : Rue du 11 juin
1944 24400 SAINT MEDARD DE MUSSIDAN
RCS 810 987 578

Transfert du siège - Changement de Président - Changement de dénomination

Suivant décisions de l'associé unique du 07.10.2022, il a été décidé à compter du 07.10.2022 :

- de transférer le siège social qui était fixé au 35 route de Libourne 33450 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC, pour le porter au Rue du 11 juin 1944 24400 SAINT-MEDARD-DE-MUSSIDAN.

- de nommer en qualité de Président : M3CAPITAL, SAS au capital de 9.000 €, siège social 90 avenue d'Arès 33000 BORDEAUX, RCS BORDEAUX 918 666 439, représentée par M. Thomas MAILLARD, son Président ; en remplacement de M. Francis AVILA Président démissionnaire.

- de modifier la dénomination sociale, qui était APC PIZZAS, et qui devient KAP MUSSIDAN.

Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés.

Modification au RCS de BORDEAUX.
Nouvelle immatriculation au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis.

L22VE01843

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **SAS GEO & FILTRATION**.

Forme : SAS.

Capital social : 2000 euros.

Siège social : LE BOURG, 24210 LIMEYRAT.

824135354 RCS de Perigueux.

Aux termes d'une décision en date du 1 octobre 2022, l'associé unique a décidé, à compter du 1 octobre 2022, de transférer le siège social à 3460 Route de Périgueux Milhac gare, 24330 Bassillac et Auberoche.

L'article 5 des statuts sera modifié en conséquence

Mention sera portée au RCS de Périgueux.

L22VE01852

ANCIENNE DÉNOMINATION : CAP PIZZAS

NOUVELLE DÉNOMINATION : KAP PRIGONRIEUX

SAS au capital de 5.000 €
Ancien siège social : 35 route de Libourne
33450 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC
Nouveau siège social : 28 avenue de la
Résistance 24130 PRIGONRIEUX
RCS 523 872 026

TRANSFERT DU SIÈGE - CHANGEMENT DE PRÉSIDENT - CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

Suivant décisions de l'associé unique du 07.10.2022, il a été décidé à compter du 07.10.2022 :

- de transférer le siège social, qui était fixé au 35 route de Libourne 33450 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC, pour le porter au 28 avenue de la Résistance 24130 PRIGONRIEUX.

- de nommer en qualité de Président : M3CAPITAL, SAS au capital de 9.000 €, siège social 90 avenue d'Arès 33000 BORDEAUX, RCS BORDEAUX 918 666 439, représentée par M. Thomas MAILLARD, son Président ; en remplacement de M. Francis AVILA Président démissionnaire.

- de modifier la dénomination sociale, qui était CAP PIZZAS, et qui devient KAP PRIGONRIEUX.

Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés.

Modification au RCS de BORDEAUX.
Nouvelle immatriculation au RCS de BERGERAC.

Pour avis.

L22VE01845

ANCIENNE DÉNOMINATION : SARL AVILA

NOUVELLE DÉNOMINATION : KAP MMPSF

SAS au capital de 8.000 €
Ancien siège social : 35 route de Libourne
33450 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC
Nouveau siège social : Lieudit La Grande
Pièce - Avenue Georges Pompidou 24700
MONTPON MÈNESTEROL
RCS 497 640 235

TRANSFERT DU SIÈGE - CHANGEMENT DE PRÉSIDENT - CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

Suivant décisions de l'associé unique du 07.10.2022, il a été décidé à compter du 07.10.2022 :

- de transférer le siège social qui était fixé au 35 route de Libourne 33450 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC, pour le porter Lieudit La Grande Pièce - Avenue Georges Pompidou 24700 MONTPON-MÈNESTEROL

- de nommer en qualité de Président : M3CAPITAL, SAS au capital de 9.000 €, siège social 90 avenue d'Arès 33000 BORDEAUX, RCS BORDEAUX 918 666 439, représentée par M. Thomas MAILLARD, son Président ; en remplacement de M. Francis AVILA Président démissionnaire.

- de modifier la dénomination sociale,

qui était SARL AVILA, et qui devient KAP MMPSF.

Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés.

Modification au RCS de BORDEAUX.
Nouvelle immatriculation au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis.

L22VE01849

DMAI

SARL au capital de 15 000 euros
Siège social : 40 boulevard Victor Hugo
24100 BERGERAC
433 866 654 R.C.S. BERGERAC

Par décisions de l'associé unique le 10/10/2022, il a été décidé de transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, et d'adopter la nouvelle forme des statuts. La dénomination, l'objet et la durée de la société n'ont pas été modifiés.

Il a également été décidé de nommer en qualité de président de sas la société AW F1, SAS, Les Maimes Sainte-Alvère 24510 VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU immatriculée sous le n° 908 504 954 RCS Bergerac. Il a été pris acte du départ de M. Bruno PICQUART de ses fonctions de gérant.

Enfin, il a été décidé de transférer le siège social du 40 boulevard Victor Hugo - 24100 BERGERAC au Les Maimes Saintes-Alvère - 24510 VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BERGERAC.

L22VE01855

JURISTES ASSOCIES DU SUD-OUEST
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
29 - 31 rue Ferrère - 33000 BORDEAUX
Parking : 32 rue Ferrère
Tél. 05 56 81 33 18 - Fax 05 56 44 97 59
www.jaso.fr

LEOXIME

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : Lieu-dit La Croix de Pierre,
24700 MENESPLET
449 008 309 RCS PERIGUEUX

NON RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES CAC

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 juin 2022 il résulte que les mandats de la société FABRE NOUTARY ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société ACL CENTRE-ATLANTIQUE (devenue PRICEWATERHOUSECOOPERS PME COMMISSARAT AUX COMPTES), Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

POUR AVIS

Le Président

L22VE01870

CHRISPY

Société Civile au capital de 1.000 €
36 Rue Virgile Neal - 06000 NICE
R.C.S. NICE 534 130 752

Aux termes d'une AGE en date du 10/08/2022, Melle Christelle IANNONE demeurant à SAINT ESTEPHE 24360, Le Bourg a été nommée gérante de la société à compter du 10/08/2022, en remplacement de M. Pierre-Yves IANNONE, gérant démissionnaire, sans limitation de durée. Le siège social de la société a été transféré à SAINT-ESTEPHE 24360 - Le Bourg. **Objet** : Acquisition, gestion et exploitation par bail, location de tous biens ou droits immobiliers. **Durée** : 99 ans à compter du 12/08/2011. Formalités au RCS de PERIGUEUX dont dépendra désormais la société.
22VE05087

MARY ARM

Société Anonyme
au capital de 39.000 €
Siège social : 47 route de Saint Nexans
24100 BERGERAC
301 312 765 R.C.S. Bergerac

Le 15 mars 2022, le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Mme Priti MARTEIL-AGARWAL de son mandat d'administrateur à compter du 16 novembre 2021.

Le 10 mai 2022 :

- l'Assemblée Générale a nommé M. Paolo PEDERZOLI, Via Carducci 3 - 48015 Cervia (Italie) en qualité de nouvel administrateur,

- le Conseil d'Administration a nommé M. Yvan PHAM, 112 Chemin des Fontaines - 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon, en qualité de Président du Conseil d'Administration en remplacement de M. Jean-Jacques BAUD dont le mandat était arrivé à expiration.

L22VE01876

EARL ROUGIER

Exploitation agricole à responsabilité limitée

Le Maine Vignou 24320 CHAMPAGNE FONTAINE
capital 218 627,14 euros
RCS PERIGUEUX 429 067 184

MODIFICATION GERANCE

Aux termes d'un procès verbal du 09 septembre 2022, les associés ont pris note :

de la démission de Monsieur ROUGIER Alain, demeurant à Le Maine Vignou 24320 CHAMPAGNE FONTAINE, à compter du 30 septembre 2022.

de la nomination de Monsieur ROUGIER Guillaume, en remplacement de son père, en qualité de gérant à compter du 1er octobre 2022.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis et mention
Me Danielle LAMOND

L22VE01880

DISSOLUTIONS**JACOUPIERRE**

SASU au capital de 20 244,90 €
Siège social : Le Châpial
24800 SAINT SULPICE D EXCIDEUIL
RCS de PERIGUEUX n°391 747 383

L'assemblée générale extraordinaire du 31/08/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/08/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. JACOUPIERRE Eric, demeurant Le Châpial, 24800 SAINT SULPICE D EXCIDEUIL et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX.

L22VE01274

BIERE ARTISANALE SARLAT - société par actions simplifiée au capital de 500 euros - Siège social : 2, Rue Jean-Jacques Rousseau SARLAT LA CANEDA (Dordogne) - 804 165 579 RCS Bergerac. D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 30 septembre 2022, il résulte que la dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 30 septembre 2022 suivie de sa mise en liquidation. Il a été nommé en qualité de liquidateur Monsieur Patrice EPRINCHARD, demeurant à LE BUGUE (Dordogne) Les Brandes, à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter

le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social à SARLAT LA CANEDA (Dordogne) 2, Rue Jean-Jacques Rousseau. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bergerac.

Pour avis.

L22VE01709

PROPULSION - société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 7 000 euros - Siège social : 20, Allée des Bourboux à LANQUAIS (Dordogne) - 539 998 005 RCS Bergerac

L'assemblée générale des associés du 30 septembre 2022 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation.

Liquidateur : Monsieur Franciscus DE BEER, demeurant à LANQUAIS (Dordogne) 20, Allée des Bourboux.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Bergerac.

Pour avis, le liquidateur

L22VE01710

AVAE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 130 000 euros

Siège social : 43 43 Bis Rue Onésime Reclus , 33220 PORT STE FOY ET PONCHAPT

Siège de liquidation : 28 Woodford Terrace
llam Christchurch 8053, NOUVELLE ZELANDE
535 023 683 RCS BERGERAC

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 23/06/22 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Vincent RAMOUSSE, demeurant 28 Woodford Terrace llam Christchurch 8053, NOUVELLE ZELANDE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 28 Woodford Terrace llam Christchurch 8053, NOUVELLE ZELANDE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur

L22VE01725

CK

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1 000 euros

Siège social : 1 Rue Michel Montaigne - 24600 RIBERAC

Siège de liquidation : 1 Rue Michel Montaigne - 24600 RIBERAC
809.578.685 RCS PERIGUEUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10 octobre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Michel JAMOT, demeurant 1 Rue Michel Montaigne - 24600 RIBERAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procé-

der aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 1 Rue Michel Montaigne - 24600 RIBERAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L22VE01745

REGE BATT

Société à responsabilité limitée
En liquidation

Au capital 10 000 euros
Siège social : 15 ROUTE DE BERGERAC
24380 VERGT
RCS PERIGUEUX : 531 067 528

Suivant l'AGO du 15/10/2022, les associés de la société ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/10/2022.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Périgueux.

Pour Avis le Liquidateur.

L22VE01765



Les Berges de l'Isle, 189 avenue Foch
BP 104, 33500 Libourne
05 57 51 70 53

ELODIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros

Siège social : 26 Rue St James 24100 BERGERAC
Siège de la liquidation : 7 Rue Théophile Gauthier 24100 BERGERAC
353332810 RCS BERGERAC

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 Septembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 Septembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Josiane TAUXES, demeurant 7 Rue Théophile Gauthier 24100 BERGERAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 7 Rue Théophile Gauthier 24100 BERGERAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L22VE01793

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **SAS SUR LE ROC.**

Forme : SAS société en liquidation.

Capital social : 60000 euros.

Siège social : 1 Rue DE L ALMA, 24000 PERIGUEUX.

412074098 RCS de Périgueux.

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 30 septembre 2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Susan PALFREYMAN demeurant 1 rue de l'Alma, 24000 Périgueux et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du Périgueux.

Le liquidateur

L22VE01850

RHINO GATE FONCIERE

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 2 000 euros

Siège social : Les Pièces Longues
24700 ST MARTIAL D'ARTENSET
Siège de liquidation : Les Pièces Longues
24700 ST MARTIAL D'ARTENSET
499.330.140 RCS PERIGUEUX

L'Assemblée Générale réunie le 22 août 2022 au siège social Les Pièces Longues - 24700 ST MARTIAL D'ARTENSET a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Luc Georges DE MUELENAERE, demeurant 191 Avenue d'Arès, Apt B 304 - 33700 MERIGNAC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L22VE01871

HIPE

Société à responsabilité limitée
En liquidation

Au capital 20 000 euros
Siège social : BAYOT BAS
24660 COULOUNIEUX-CHAMIERES
RCS PERIGUEUX : 530 430 545

Suivant l'AGO du 15/10/2022, les associés de la société ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/10/2022.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Périgueux.

Pour Avis le Liquidateur.

L22VE01766

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



DAMIEN BARRE
Avocat
61 rue du Pr. Lannelongue
BP 10062
33028 BORDEAUX CEDEX

AVIS DE CESSIION

Suivant acte sous seing privé en date du 29 août 2022 enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'enregistrement de PERIGUEUX le 10 octobre 2022 sous les références Dossier 2022 00093553, référence 2404P01 2022 A 01555,

La société **CUBNER**, Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 200.000,00 euros, dont le siège social est situé 21 B avenue de l'Automobile à TRELISSAC (24750), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX sous le numéro 802 146 977 (« le Cédant »)

A CÉDÉ À

La société **JELOUEMONBOX**, Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 1.000,00 euros, dont le siège est situé 21 B avenue de l'Automobile à TRELISSAC (24750), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX sous le numéro 914 897 749

UN FONDS DE COMMERCE de « LOCATION DE CONTAINERS A USAGE D'ENTREPÔSAGE », sis et exploité par le Cédant à TRELISSAC (24750), 21 B avenue de l'Automobile, pour lequel le Cédant est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Périgueux sous le numéro SIREN 802 146 977, numéro SIRET 802 146 977 00037, moyennant le prix de CENT QUATRE VINGT MILLE DEUX CENT VINGT HUIT EUROS ET SOIXANTE TREIZE CENTIMES (180.228,73) Euros, se décomposant de la manière suivante :

- éléments incorporels, pour la somme de 30.000 euros
- éléments corporels, pour la somme de 150.228,73 euros.

L'entrée en jouissance est fixée respectivement au 1^{er} juillet 2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales prévues à l'article L. 141-12 du code de commerce chez la société CUBNER, 21 B avenue de l'Automobile, 24750 TRELISSAC où domicile est élu à cet effet.

Pour avis

L22VE01750



Maitre Laurent PEYBERNES
NOTAIRE
27 Rue Sainte-Catherine
24100 BERGERAC

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Laurent PEYBERNES, notaire à BERGERAC (24100) 27 Rue Sainte-Catherine, le 13.10.2022, enregistré le 17.10.2022, au SPFE de PERIGUEUX, dossier 2022 00096009, ref 2404P01 2022 N 01497,

La SARL RIVERSIDE, au capital de 40 000 €, dont le siège est à BERGERAC (24100), 12 Quai Salvette, SIREN 531 132 371 RCS BERGERAC,

A CÉDÉ À :

La SAS BELLEVUE, au capital de 5000 €, dont le siège est à BERGERAC (24100), 12 Quai Salvette, SIREN 919 705 913 RCS BERGERAC,

Le fonds de commerce de BAR RESTAURANT sis à BERGERAC (24100) 12 Quai Salvette, lui appartenant, connu sous le nom commercial «RIVERSIDE», et pour lequel il est immatriculé au RCS de BERGERAC, sous le numéro 531 132 371. Moyennant le prix de 330 000 €.

Transfert de propriété et date d'entrée en jouissance le 13.10.2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, dans les 10 jours de la dernière en date des insertions légales, en l'étude de Me Laurent PEYBERNES, notaire à BERGERAC (24100) 27 rue Sainte-Catherine.

Pour avis, le notaire

L22VE01872



SELARL NOTAIRES DU GRAND PERIGORD
Clémentine REGNER & Alexandre LE GARREC associés à BOULAZAC
ngp24@notaires.fr
05.53.35.34.55

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Alexandre LE GARREC, notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « NOTAIRES DU GRAND PERIGORD », titulaire d'un Office Notarial à BOULAZAC ISLE MANOIRE (24750), 3 avenue de la Fraternité, CRPCEN 24112, le 19 juillet 2022, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial avec adjonction d'une société d'acquêts et clause de préciput en faveur du survivant, par Monsieur Sébastien VIDAL, gérant de sociétés, et Madame Anne Clémentine ROUVES, directrice d'établissement, demeurant ensemble à ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC (24580) "Escornerie". Monsieur est né à PERIGUEUX (24000) le 16 novembre 1970, Madame est née à PERIGUEUX (24000) le 4 avril 1978. Mariés à la mairie de PORTO-VECCHIO (20137) le 27 septembre 2019 sous le régime de la séparation de biens aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Alexandre LE GARREC, notaire à BOULAZAC ISLE MANOIRE, le 27 juin 2019. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à cet aménagement de régime matrimonial, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire.
22VE05088



RODOLPHE MORLION
NOTAIRE A RIBERAC (DORDOGNE)
37-39 RUE DU 26 MARS 1944

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Rodolphe MORLION, Notaire à RIBERAC (Dordogne), 37-39 rue du 26 Mars 1944, CRPCEN 24077, le 18 octobre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Didier Blaise COURT, retraité, et **Madame Elisabeth BRETONNET**, retraitée, demeurant ensemble à RIBERAC (24600) 30 route de Mangout.

Monsieur est né à GUILLESTRE (05600) le 22 juin 1957,

Madame est née à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014) le 16 février 1955.

Mariés à la mairie de GUILLESTRE (05600) le 27 septembre 2003 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Xavier PACE, notaire à GUILLESTRE (05600), le 25 septembre 2003.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L22VE01783

RECTIFICATIF

Lors de l'annonce parue le 29 juin 2022 référence 22VE03625 il fallait lire la société PETIT PALAIS au lieu de LE PETIT PALAIS.

L22VE01728

ANNONCE RECTIFICATIVE

Aux termes d'une annonce parue le 05 octobre 2022 ayant pour référence L22VE01324 il a été mentionné que le fonds de commerce cédé par **Mr Laurent DUVERNEUIL et Mme Patricia MAUDUY son épouse**, au profit de la SAS « **LE PARVIS** », reçu suivant acte de Maître PILLAUD, notaire à PERIGUEUX, le 15 septembre 2022, était situé à PERIGUEUX (24000), 18 B rue Denfert Rochereau, alors que ce fonds est situé à PERIGUEUX (24000), 1 B rue Denfert Rochereau. Pour insertion. Le notaire

L22VE01868

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

EXTENSION DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 12 octobre 2022)

SARL JEAMMES ABATTAGE MECANISE, la Garenne, 24130 Bosset, RCS BERGERAC 821 921 095. Abattage mécanisé exploitation forestière négoce de bois bois de chauffage élagage débroussaillage. Jugement d'extension d'une procédure de liquidation judiciaire ouverte initialement à l'égard de SARL JEAMMES ABATTAGE MECANISE à M. Jérôme JEAMMES, et confirmant la désignation du liquidateur Scp Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
12401527627367

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 12 octobre 2022)

SARL LE POLE COURTAGES, Taillefer, 24220 Saint-Vincent-De-Cosse, RCS BERGERAC 819 580 614. Courtage en opérations de banque courtage en assurance courtage en opérations financières. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1^{er} mai 2021, désignant liquidateur Scp Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.
12401527627364

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 03 octobre 2022)

SAS BURTON, 14-16 Boulevard Poissonnière, 75009 Paris 9^e Arrondissement, RCS PARIS 318 148 467. Commerce de détail d'habillement. Le Tribunal de Commerce de PARIS a prononcé en date du 03/10/2022 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde sous le numéro P202201887 et a désigné juge commissaire : M. Michel Teytu, juge commissaire suppléant : M. Laurent Caniard, administrateur : SELARL BCM en la per-

sonne de Me Charles-Henri Carboni 7 rue de Caumartin 75009 Paris, SELARL THEVENOT PARTNERS en la personne de Me Aurélie Perdureau 42 rue de Lisbonne 75008 Paris, avec pour mission : de surveiller, mandataire judiciaire : SCP BTSG en la personne de Me Denis Gasnier 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine, SELAFA MJA en la personne de Me Julia Ruth 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10, et a ouvert une période d'observation expirant le 03/04/2023, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois de la publication au bodacc du jugement d'ouverture.

12401527418724

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 18 octobre 2022)

SAS LOGOFIT 24, Rue Pierre Proud'hon, Zone Industrielle du Coutal, 24120 Terrasson-Lavilledieu, RCS Greffe de Périgueux 840 072 292. Activités des centres de culture physique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Septembre 2022, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_2402_261

EIRL RIVIERE Julien, Michel, Les Argiloux, 24350 Mensignac. 539 485 656 RM 24 Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Septembre 2022, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SCP LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_2402_262

CHAHBOUNE Khalid, 21 chemin des Feutres - Le Toulon, 24000 Périgueux. 831 246 681 RM 24 Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Août 2021, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_2402_263

SAS JTM3C, Rond-Point Ingrid Betancourt, 24350 Tocane-Saint-Apre, RCS Greffe de Périgueux 802 512 525. Cuisson de produits de boulangerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Août 2022, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_2402_264

JUGEMENT D'INTERDICTION DE GÉRER

(Jugement du 18 octobre 2022)

SAS CASSARD ENTREPRISE, le Puy de Merlande, 24350 La chapelle Gonaguet, RCS Greffe de Périgueux 838 842 235. Travaux de couverture par éléments. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M. Cassard Lenzo pour une durée de 5 ANS.

2022_2402_271

ROUSSEAU Damien, chez Madame Cindy DOUCÉ, 24360 Busserolles. Non identifiée. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M. Rousseau Damien pour une durée de 10 ans.
2022_2402_272

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 18 octobre 2022)

SARL CARMONA ET FILS, 38 Avenue de Périgueux, les Communaux, 24450 La Coquille, RCS Greffe de Périgueux 449 639 756. Travaux de menuiserie métallique et serrurerie. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Juin 2022, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SCP LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.
2022_2402_270

DÉPÔT DE L'ÉTAT DE COLLOCATION

(Dépôt du 20 octobre 2022)

SARL LE PARC DE LA FORET, Château de la Forêt, 24750 Cornille, RCS Greffe de Périgueux 428 677 892. Hôtels et hébergement similaire. L'état de collocation a été déposé au greffe du tribunal devant lequel s'est déroulé la procédure. Les contestations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la présente publication auprès du greffe du tribunal judiciaire.
2022_2402_273

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 18 octobre 2022)

SARL TRAVERS MACONNERIE, 41 Route des Fieux, 24430 Annesse-et-Beaulieu, RCS Greffe de Périgueux 829 787 340. Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
2022_2402_265

SARL ISO TEC, 17 Rue Voltaire, 24660 Coulouneix-Chamiers, RCS Greffe de Périgueux 495 099 319. Travaux d'isolation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
2022_2402_266

SARL ANTIOCH CONSTRUCTION ET MATERIAUX, 14 Rue des Mobiles, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 517 445 888. Construction de maisons individuelles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
2022_2402_267

SARL JARDINERIE THIBERIENNE, 27 Place du Champ de Foire, 24800 Thiviers, RCS Greffe de Périgueux 791 409 212. Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé. & MME Patricia KUTTLER - Lieu-dit La Tache - 24800 Vaunac - Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
2022_2402_268

SAS N.L.3.D. Route de la Mairie, Longua, 24400 Saint-Médard-de-Musidan, RCS Greffe de Périgueux 812 771 731. Autres commerces de détail en magasin non spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
2022_2402_269

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHATEAUX

C D V F (SAS)

Siège : 3 Rue Jacques Morin 36240 Ecueillé (RCS 844 099 127)

Etablissement secondaire : 16 Rue des Mauries 24400 Saint-Médard-de-Musidan

Par jugement du 05/10/2022, le Tribunal de Commerce de Châteaux a prononcé la liquidation judiciaire, nomme SCP OLIVIER ZANNI prise en la personne de Maître olivier ZANNI - 14 rue André Lescaoux 36000 Châteaux Mandataire Liquidateur
L22VE01758

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **SCI MOLLAB.**

Le siège social est fixé à : SAINT-ANTOINE-DÉFICALBA (47340), 25 rue Paris Barège.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Les apports sont numéraires.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Madame Marie LABOULY demeurant 90 boulevard Jean Jaurès 92110 CLICHY.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AGEN

Pour avis

Le notaire.

L22VE01799



Agence immobilière RENO DECO
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 65 Chemin du Puits de Carrère,
47310 ESTILLAC
RCS AGEN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ESTILLAC du 13 octobre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : Agence immobilière RENO DECO
Siège : 65 Chemin du Puits de Carrère, 47310 ESTILLAC
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : - Les transactions sur les immeubles et les fonds de commerce, l'achat, la vente, la location d'immeubles, de locaux commerciaux et industriels et de tous biens et droits mobiliers et immobiliers en général, en qualité d'intermédiaire et toutes activités se rattachant à l'activité d'agence immobilière.
- La fourniture de tous services ou prestations techniques incluant l'étude et le conseil en rapport avec les activités sus visées.
- Toutes activités de marchand de biens, à savoir l'achat de biens immobiliers ou terrains en vue de leur revente.
- Le conseil et l'accompagnement en aménagement et décoration d'intérieur
- Toutes opérations de maîtrise d'œuvre

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'ins-

cription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Raphaël GROSSETIE, demeurant 65 Chemin du Puits de Carrère 47310 ESTILLAC
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.
POUR AVIS
Le Président

L22VE01700



Létroizem
Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 2397 Route de Sainte Radeconde,
47240 BON ENCONTRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BON ENCONTRE du 17 octobre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : Létroizem
Siège social : 2397 Route de Sainte Radeconde, 47240 BON ENCONTRE
Objet social : L'acquisition, l'aménagement, la construction, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail, la location ou autrement de tous immeubles et terrains, quel que soit leur mode d'acquisition (achat, apport ou construction) ou de financement (emprunt, crédit-bail), l'aliénation occasionnelle des biens lui appartenant pourvu que ce soit dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social,
- Tous Placements financiers, prise de participation dans toutes sociétés de quelque forme qu'elles soient à la condition de conserver à la société son caractère civil,
- Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Maxime ARNAUDET, demeurant 11 Impasse du Petit Colayrac, 47240 BON ENCONTRE, Madame Mélanie ARNAUDET, demeurant 2397 Route de Sainte Radeconde, 47240 BON ENCONTRE, Et Madame Maïder ETCHEVERRIA, demeurant 2397 Route de Sainte Radeconde, 47240 BON ENCONTRE.

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant. Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.
Pour avis
La Gérance

L22VE01756

47. LOT-ET-GARONNE

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 14 septembre 2022, à AGEN.

Dénomination : BHT FRERES.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 4 RUE GAMBETTA, 47240 Bon Encontre.

Objet : Travaux de peinture, ravalement de façades et travaux de revêtement de sols et murs.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 200 euros

Gérant : Monsieur Mohammed BOUHATE, demeurant 18 IMPASSE PAOUZADOU, 47240 Bon Encontre

La société sera immatriculée au RCS d'Agen.
L2200919

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 6 octobre 2022, il a été constitué une SARL dénommée :

BOULANGERIE DBEB

Objet social : L'exploitation, sous quelque forme que ce soit, de fonds de commerce de boulangerie pâtisserie, l'achat et la vente sous toutes ses formes de produits alimentaires, et en générale de tous comestibles, en vente sur place ou à emporter ; Les activités de restauration rapide : préparation et commercialisation de tous produits alimentaires (pains, pâtisseries, viennoiseries, sandwichs, confiseries, chocolats, fromages, beurre, oeufs, volailles et gibiers, boucherie, charcuteries, tartes, épicerie fine)...

Siège social : 47 boulevard Edouard Lacour, 47000 Agen

Capital : 40.000 euros Gêrat : Monsieur Frédéric CAUMIÈRES, né le 24 janvier 1976 à Villeneuve-sur-Lot (47300), de nationalité française, demeurant 88 avenue Jean Jaurès, 47000 Agen

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Agen.
L22VE01503

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Bruno ROLLE, notaire associé de la Société : «Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Office Notarial Saint-Cyr, titulaire d'un Office Notarial» ayant son siège à VILLENEUVE SUR LOT, 45 rue des Vignes, le 7 octobre 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME INTERNET

LA TERRE VERTE

Société à responsabilité limitée
 au capital de 1 000 euros
 Siège social : 12 avenue Pont de Bordes
 47230 LAVARDAC
 RCS DE AGEN

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature
 privée en date du 19 octobre 2022 à La-
 vardac, il a été constitué une société pré-
 sentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabi-
 lité limitée

Dénomination sociale : LA TERRE
 VERTE

Siège social : 12 avenue Pont de
 Bordes 47230 LAVARDAC

Objet social : Prestations de tous tra-
 vaux agricoles, récolte, travaux de sol,
 ramassage, taille.

La participation de la Société, par tous
 moyens, directement ou indirectement,
 dans toutes opérations pouvant se rattacher
 à son objet par voie de création de
 sociétés nouvelles, d'apport, de sous-
 cription ou d'achat de titres ou droits
 sociaux, de fusion ou autrement, de créa-
 tion, d'acquisition, de location, de prise
 en location-gérance de tous fonds de
 commerce ou établissements ; la prise,
 l'acquisition, l'exploitation ou la cession
 de tous procédés et brevets concernant
 ces activités.

Et généralement, toutes opérations
 industrielles, commerciales, financières,
 civiles, mobilières ou immobilières, pou-
 vant se rattacher directement ou indi-
 rectement à l'objet social ou à tout objet
 similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à com-
 ter de la date de l'immatriculation de la
 Société au Registre du commerce et des
 sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur El Mehdi AMRA-
 NI demeurant 12 avenue Pont de Bordes
 47230 LAVARDAC, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Re-
 gistre du commerce et des sociétés de
 RCS de Agen.

Pour avis

L22VE01780



CORDONNERIE MARCADIEU

Société à responsabilité limitée
 Au capital de 2 000 euros
 Siège social : 3 bis rue Marcadiou 47600
 NERAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature
 privée en date à NERAC du 19/10/2022, il
 a été constitué une société présentant les
 caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabi-
 lité limitée

Dénomination sociale : CORDONNE-
 RIE MARCADIEU

Siège social : 3 bis rue Marcadiou,
 47600 NERAC

Objet social : Travaux de menuiserie
 métallique et serrurerie, la reproduction
 de clés, affûtage, imprimerie minute, gra-
 vure et offre multiservices de tout ordre
 visant à développer son activité, la cor-
 donnerie, réparation, l'entretien de chaus-
 sures, de vêtements et articles de cuir, la

vente de chaussures ainsi que celle de
 produits pour cuirs, vêtements et articles
 de cuirs et coutellerie

Durée de la Société : 99 ans à com-
 ter de la date de l'immatriculation de la
 Société au Registre du commerce et des
 sociétés

Capital social : 2 000 euros

Gérance : Monsieur Franky SUBI-
 RADE, demeurant 438 route des Deux
 Eglises 47160 MONHEURT, assure la gé-
 rance.

Immatriculation de la Société au Re-
 gistre du commerce et des sociétés de
 AGEN.

Pour avis

L22VE01806



Aux termes d'un acte authentique reçu
 le 06/10/2022 par Maître ALZIEU-BLANC
 ALEXANDRA, Notaire à DAMAZAN
 (47160) - 12 Place Armand Fallières, il a
 été constitué une SCI ayant les caracté-
 ristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI AUCH EN-
 GACHIES**

Objet social : La propriété et la gestion,
 à titre civil, de tous les biens ou droits im-
 mobiliers et immobiliers et plus particu-
 lièrement de toute prise de participation
 dans toutes sociétés immobilières et de
 tous autres biens meubles et immeubles,
 à quelque endroit qu'ils se trouvent si-
 tués ; l'acquisition, la prise à bail, la lo-
 cation-vente, la vente, la propriété ou la
 copropriété de terrains, d'immeubles
 construits ou en cours de construction ou
 à rénover, de tous autres biens immeubles
 et de tous biens meubles ; la construction
 sur les terrains dont la société est, ou
 pourrait devenir propriétaire ou locataire,
 d'immeubles locatifs ou individuels à
 usage d'habitation, commercial, industriel,
 professionnel ou mixte ; la réfection, la
 rénovation, la réhabilitation d'immeubles
 anciens, ainsi que la réalisation de tous
 travaux de transformation, amélioration,
 installations nouvelles conformément à
 leur destination ; l'administration, la mise
 en valeur et plus généralement l'exploita-
 tion par bail ou autrement des biens
 sociaux ; l'obtention de toutes ouvertures
 de crédit, prêts et facilités de caisse avec
 ou sans garantie hypothécaire, destinés
 au financement des acquisitions ou au
 paiement des coûts d'aménagement, de
 réfection ou autres à faire dans les im-
 meubles de la société ; toutes opérations
 destinées à la réalisation de l'objet social,
 notamment en facilitant le recours au
 crédit dont certains associés pourraient
 avoir besoin pour se libérer envers la so-
 ciété des sommes dont ils seraient débi-
 teurs, à raison de l'exécution des travaux
 de construction respectivement de la ré-
 alisation de l'objet social et ce, par voie
 d'hypothèque pour autrui.1000

Siège social : 37 Grande Rue, 47600
 MONTAGNAC SUR AUVIGNON

Capital : 1 000 €

Durée : 90 ans à compter de son imma-
 triculation au RCS d'AGEN

Co-gérance : M. BOUE Jean-Jacques,
 demeurant 39 Grande rue, 47600 MON-
 TAGNAC SUR AUVIGNON et M. BOUE
 Jérôme, demeurant 10 Chemin du Châ-
 teau, 47310 ROQUEFORT et M. Jean-
 Christophe BOUE demeurant à 1 rue de la
 Rose à 47310 BRAX

Clause d'agrément : Cessions libres
 uniquement entre associés. Toutes les
 autres cessions sont soumises à l'agrè-
 ment de la société.

L22VE01807

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ COMMERCIALE

Dénomination : **AUBE F.MA**

Forme : Société par Actions Simplifiée

Capital : 5.000 €

Siège social : 9 rue Sallefranque 47200
 Marmande

Durée : 50 ans

Objet : Toute activité de conseil en rela-
 tions publiques. Toute activité de conseil

en communication. Et plus généralement
 toute activité de conseil.

Président : M. Alexandre FRESCHI
 demeurant 9 rue Sallefranque 47200 Mar-
 mande.

Agrément : en cas de perte du carac-
 tère unipersonnel, les cessions d'actions
 sont soumises à l'agrément des associés.

RCS : Agen

L22VE01819



BECO
 Société civile
 au capital de 1 000 euros
 Siège social : 21-23 Avenue du Général de
 Gaulle, 47000 AGEN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature
 privée en date à AGEN du 20/10/2022, il
 a été constitué une société présentant les
 caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile

Dénomination sociale : BECO

Siège social : 21-23 Avenue du Général
 de Gaulle, 47000 AGEN

Objet social : L'acquisition, l'aména-
 gement, la construction, la mise en valeur,
 l'administration, l'exploitation par bail, la
 location ou autrement de tous immeubles
 et terrains, quel que soit leur mode d'ac-
 quisition (achat, apport ou construction)
 ou de financement (emprunt, crédit-bail),
 l'aliénation occasionnelle des biens lui
 appartenant, la prise de participation
 dans toutes sociétés de quelque forme
 que ce soit pourvu que la société garde
 un caractère civil,

- Eventuellement et exceptionnellement
 l'aliénation du ou des immeubles
 devenus inutiles à la Société, au moyen
 de vente, échange ou apport en société,
 et généralement toutes opérations quel-
 conques pouvant se rattacher directe-
 ment ou indirectement à l'objet ci-dessus
 défini, pourvu que ces opérations ne mo-
 difient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à com-
 ter de la date de l'immatriculation de la
 Société au Registre du commerce et des
 sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué
 uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Mehadj BEN BE-
 NAMAR, demeurant 21-23 Avenue du Gé-
 néral de Gaulle 47000 AGEN.

Clauses relatives aux cessions de
 parts : dispense d'agrément pour ces-
 sions à associés, conjoints d'associés,
 ascendants ou descendants du cédant.
 Agrément obtenu à l'unanimité des as-
 sociés

Immatriculation de la Société au Re-
 gistre du commerce et des sociétés de
 AGEN.

Pour avis

La Gérance

L22VE01808



EXPERT CONSEIL ENTREPRISE
 VILLENEUVE SUR LOT
 FUMEL BOE
 05 53 49 13 26
 c.moulis@villeneuve-ecce.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature
 privée en date à AGEN du 18/10/2022, il a
 été constitué une SAS présentant les car-
 actéristiques suivantes : Dénomination :
JSTBAT, Siège : 8 rue Paul Bème, 47520
 LE PASSAGE, Durée : 99 ans, Capital : 1
 500 €, Objet : Achat, acquisition, l'admi-
 nistration et la gestion par location ou tout
 autre moyen de tous immeubles et bien
 immobiliers meublés ou non, ainsi que
 de tous biens et droits pouvant en consti-
 tuer l'accessoire et vente de manière
 occasionnelle. Agrément : Les cessions

d'actions, à l'exception des cessions aux
 associés, sont soumises à l'agrément de
 la collectivité des associés. Président :
 M Thomas BALDY, demeurant 10 Che-
 min Hameau De Beret, 47310 AUBIAC ;
 Directeur général : M Jordan SERHANE,
 demeurant 4 rue Roger Salengro 47390
 LAYRAC. La Société sera immatriculée au
 Registre du commerce et des sociétés de
 AGEN. POUR AVIS

L22VE01812



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à
 PORT SAINTE MARIE (47) du 22/09/2022,
 il a été constituée une SCI présentant les
 caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI
 CONCEPTS BIO DEVELOPPEMENT** /

Siège social : 203 chemin de Plaisance
 47130 PORT SAINTE MARIE / Capital : 1
 200 € composé d'apports en numéraire /

Objet : L'acquisition par voie d'achat ou
 d'apport, la propriété, la gestion en pleine
 propriété, en nue-propriété seulement ou
 en usufruit seulement, la mise en valeur,
 la transformation, la construction, l'amé-
 nagement, la réfection, la rénovation, la
 réhabilitation, l'administration et la loca-
 tion de tous biens et droits immobiliers
 meublés ou non dont la Société pourrait
 devenir propriétaire, par voie d'acqui-
 sition, échange, apport ou autrement /

Durée : 99 ans / Gérance : M André
 CROUZET demeurant Carreté Haut 47130
 BAZENS, M Bruno BERGONZAT demeurant
 Carreté 47130 BAZENS, M Théo
 BERGONZAT demeurant 8 allée de Fau-
 geron 47320 CLAIRAC et M Rémi LE ME-
 NAC'H demeurant 52 rue Maurice Luxem-
 bourg 47160 BUZET SUR BAISE, ont été
 nommés en qualité de cogérants pour une
 durée indéterminée / Clause d'agrément :
 L'agrément des associés à la majorité des
 2/3 du capital est requis pour toutes ces-
 sions et transmissions de parts sociales,
 sauf entre associés / Immatriculation au
 RCS d'AGEN / Pour avis.

L22VE01859

MODIFICATIONS

S.E.L.A.R.L. AQUITAINE AVOCATS
 Société d'avocats au Barreau de Bayonne
 Maître Denis MAZELLA
 Siège social :
 Espace Rive Gauche - 66 allées Marines
 64100 BAYONNE

HOLDING BALEK INVEST

Société par Actions Simplifiée au capital
 de 1.000 euros
 Siège social : LE MOUTAS
 47350 ESCASSEFORT
 RCS AGEN : 891 439 275

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'as-
 semblée générale extraordinaire du 08
 septembre 2022, le siège social de la
 SAS HOLDING BALEK INVEST, société
 de conseil de gestion, pris en la personne
 de Monsieur Léon BÉRARD est transféré,
 à compter du 08 septembre 2022, à 419
 route de la Garenne - LAMOTHE LAN-
 DERRON (33190).

L'article 4 des statuts a été modifié en
 conséquence.

Mention sera faite aux RCS d'AGEN et
 de BORDEAUX.

Pour avis

L2200900

SCI «J.F.O.47» SCI au capital de 15 244,90 euros. Siège social : Lieu-Dit Soulard 47390 LAYRAC 422 441 766 RCS AGEN

AVIS DE PUBLICITÉ

Par AGE du 01/09/2022, il a été décidé de transférer le siège social du Lieu-Dit Soulard, 47390 LAYRAC au 6 Rue Louis Bonin, 31200 TOULOUSE à compter du 01/09/2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au GTC de TOULOUSE. Pour avis La Gérance

L2200905

In Extenso

Cabinet Husson
1 rue Marcel Pagnol
47510 Foulayronnes
Tél. : 05 53 95 66 35

SARL « AGRICAL » Société A Responsabilité Limitée Au capital de 61 600 EUROS
Siège social : 709, Route de Lacardayre - 47 140 - MASSELS RCS AGEN B 437 701 923 (2001 B 60061) SIRET 437 701 923 00017 Code APE 4621Z

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 26 septembre 2022, la collectivité des associés a, sous la forme ordinaire, pris acte de la décision prise par Monsieur Luc Sébastien VACCARI de démissionner de ses fonctions de gérant, à compter rétroactivement du 8 juillet 2022, et a nommé en qualité de nouvelle gérante, Madame Annie LACROUX, demeurant à BOURG-DE-VISA - 82 190 - 24, Route de Picard, pour une durée illimitée, à compter rétroactivement du 9 juillet 2022.

Le nom des Gérants nommés antérieurement, notamment celui de Monsieur VACCARI a été retiré de l'article 15 des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Madame Annie LACROUX, nouvelle gérante.

Pour avis, la Gérance

L22VE01021

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE SYLJAC
«Garreau»
47250 STE GEMME MARTAILLAC
SIREN 437 603 293

MODIFICATIONS DIVERSES

L'AGE du 05/11/2020 a décidé à compter du 05/11/2020 de :

- Transformer le dit GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE en adoptant la forme sociale d'un GROUPEMENT FONCIER RURAL sans changement de gérance

- Modifier la dénomination sociale de la société anciennement GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE SYLJAC qui devient GROUPEMENT FONCIER RURAL DE SYLJAC

- Modifier l'objet social qui devient : Le groupement a pour objet :

• La propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine. Conformément aux dispositions de l'article L 322-16 du Code rural et de la pêche maritime qui renvoie aux articles 793 (1-4°) et 793 bis du Code général des impôts, ce groupement foncier rural s'interdit de procéder à l'exploitation en faire-valoir direct des biens à destination agricole constituant son patrimoine : ceux-ci doivent être donnés à bail à long terme dans les conditions prévues aux articles L 416-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime.

• La constitution, l'exploitation, l'amélioration, l'équipement, la conservation et la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers non soumis au «régime forestier», mais susceptibles d'aménagement et d'exploitation régulière, ainsi que leurs accessoires et dépendances indissociables qui seront compris dans son patrimoine ou dont il aura la jouissance par suite d'apport, d'acquisition ou de prise à bail et pour lesquels le groupement souscrit un engagement d'exploitation normale pendant trente ans conforme aux dispositions de l'article 848 bis du Code général des impôts, ainsi que de tous terrains à boisier, friches et landes se rattachant à ces massifs forestiers et pour

lesquels le groupement prendra l'engagement de boisier dans les cinq ans de leur apport ou de leur acquisition ou de leur prise à bail.

• Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers ruraux. Les différentes dispositions arrêtées dans lesdits statuts ne pourront en aucune manière déroger aux droits du fermier du Groupement Foncier Rural, tels qu'ils résultent du statut du fermage. En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS d'AGEN
Pour avis
Me Florian CARVAL

L22VE01460

JURISTES ASSOCIES DU SUD-OUEST
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
29 - 31 rue Ferrère - 33000 BORDEAUX
Parking : 32 rue Ferrère
Tél. 05 56 81 33 18 - Fax 05 56 44 97 59
www.jaso.fr

SCI VALYS

Société civile immobilière au capital de 10.000 euros
Siège social : 1 Rue Maurice Ravel - 33140 VILLENAVE D'ORNON
RCS BORDEAUX 793 230 491
après transfert Route de Birac - 47250 BOUGLON
RCS AGEN 793 230 491

Aux termes des délibérations de l'AGE du 30.09.2022, il a été décidé : de transférer le siège social de VILLENAVE D'ORNON (33140) - 1 Rue Maurice Ravel à BOUGLON (47250) - Route de Birac, à compter du 30.09.2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,

Objet : l'acquisition, la construction, l'aménagement de tous biens immobiliers,

Durée : 99 ans

Pour avis,

La Gérance.

L22VE01711

Maître Lucie LANTAUME-BAUDET
Notaire Associée
Allée de l'Albret
47130 BRUCH

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU BASQUE ET LAGRANGE
Capital social : 195.714,05 euros
Siège social :
« Basque » - 47310 SERIGNAC SUR GARONNE
RCS AGEN SIREN N° 328945837

REDUCTION DE CAPITAL

Aux termes d'un acte reçu par Me Lucie LANTAUME-BAUDET, Notaire à BRUCH (47130), le 01/10/2022 et d'une AGE en date du 30/09/2022, il a notamment été approuvé les décisions ci-après applicables à compter du 01/10/2022, savoir :

• réduction du capital qui est actuellement de 195.714,05 euros, lequel sera dorénavant de 181.994,05 euros

Pour Avis

L22VE01712

PRÉSIDENT

Dénomination : **FRANCE RAIL.**

Forme : SAS.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : Lieu-dit Le Grange,

47130 Clermont Dessous.

845351295 RCS d'Agen.

Aux termes de l'AGE en date du 26 septembre 2022, à compter du 26 septembre 2022, les associés ont décidé de nommer en qualité de président Monsieur Geloul BENDIB, demeurant 6 Impasse des Tourterelles, 47550 Boe en remplacement de la société GROUPE FERROVIAIRE FRANCAIS.

Mention sera portée au RCS d'Agen.
L22VE01177

JURISTES ASSOCIES DU SUD-OUEST
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
29 - 31 rue Ferrère - 33000 BORDEAUX
Parking : 32 rue Ferrère
Tél. 05 56 81 33 18 - Fax 05 56 44 97 59
www.jaso.fr

SARL LIBER'TIF

Société à responsabilité limitée au capital de 3 850 euros
Siège social : 142 Avenue des Pyrénées - 33140 VILLENAVE D'ORNON
RCS BORDEAUX 491 694 733
après transfert Route de Birac - 47250 BOUGLON
RCS AGEN 491 694 733

L'Assemblée Générale a, en date du 22.09.2022, décidé :

- transférer le siège de VILLENAVE D'ORNON (33140) - 1 Rue Maurice Ravel à BOUGLON (47250) - Route de Birac, à compter du 30.09.2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Gérance : Valérie QUIQUEMPOIS, demeurant à CESTAS (33610) - 6 Impasse de Lour Teouley.

Pour avis,

La Gérance.

L22VE01713

LOGIDEL

Société à responsabilité limitée au capital de 332 000 euros
porté à 412 000 euros
Siège social : ZAC Terrasse Garonne, 47310 BRAX
790 022 487 RCS AGEN

Par décision du 17 octobre 2022, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 80 000 euros par apports en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : 332 000 euros

Nouvelle mention :

Capital social : 412 000 euros

Pour avis

La Gérance

L22VE01723

CF
Compagnie Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

SB MENUISERIE

Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros
Siège social : Avenue Jacques Bertrand 47170 MEZIN
510 245 582 RCS AGEN

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une délibération en date du 17/10/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée SB MENUISERIE a décidé de transférer le siège social de l'Avenue Jacques Bertrand, 47170 MEZIN au 356 chemin de Peyroulet lieudit l'Oustalet 47170 SOS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérance

L22VE01755

Notaire

Olivier AUGARDE

Notaire

64, rue Royale

B.P.1

47270 PUYMIROL

Tél. : 05.53.95.32.74

Fax: 05.53.95.53.82

olivier.augarde@notaires.fr

MODIFICATION DE LA GERANCE

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 24 septembre 2022 de la société dénommée **SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE BRI-JOX**, Société Civile, siège social AGEN (47000) 62 rue Lamouroux, RCS AGEN n°341663151, il a été procédé au changement de gérance de la société :

Changement de gérance : Suite au décès de Madame Josette BRIED, veuve LENNE, gérante, survenu à AGEN le 19/02/2022, ont été nommées cogérantes, sans limitation de durée :

Madame Laëtitia LENNE-DUMONTEIL, épouse NOURRY, demeurant à BOUCAU (64) 3 rue du Petit Nanot,

et Patricia LENNE-DUMONTEIL, demeurant à VAUGINESS (84) 659 route d'Ansouis Chez Michel ISOUARD,

Mention en sera faite au RCS d'AGEN.

Pour insertion

L22VE01763

EARL DU DOMAINE DE CAUP

EARL au capital de 53 357,16 €
Siège social : Domaine de Caup
47600 ESPIENS
RCS d'AGEN n°408 601 482

L'AGE du 18/10/2022 a décidé à compter du 01/01/2023 de nommer en qualité de

co-gérante Mme DELERUE Marie-Alexia, demeurant Domaine de Caup, 47600 ESPIENS

Modification au RCS d'AGEN

Pour avis
la gérante

L22VE01781



Cabinet Silva
8 rue Paul Valéry
47200 Marmande
www.groupe-bsf.fr
cabinet-silva/

GARO EVENTS

Société par actions simplifiée au capital de 100 euros
Siège social : 28 Allée des Bécots, 47200 BEAUPUY
811 051 341 RCS AGEN

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} octobre 2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 28 Allée des Bécots, 47200 BEAUPUY au 63 Chemin du Port de l'Homme 33360 LATRESNE à compter dudit jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Le nouveau siège sera immatriculé au RCS de Bordeaux.

POUR AVIS

Le Président

L22VE01805

SCI TEST

SCI au capital de 152 439 €
Siège social : Roussel
47500 MONTAYRAL
RCS d'AGEN n°418 583 803

L'AGE du 14/10/2022 a décidé le transfert du siège social au 431 impasse de Lasgranges Haut, 47500 MONTAYRAL à compter du 14/10/2022.

Pour avis
Maurice Teyssier

L22VE01751

AVIS DE PROJET DE FUSION

Dans le cadre du projet de fusion-absorption de l'association loi du 1^{er} juillet 1901 **Association Départementale de Préparation et de Suite du Reclassement des personnes en situation de handicap ou en graves difficultés de Lot et Garonne dénommé A.D.P.S.R. 47**, dont le siège social est 8 avenue de Lacapelette à BOE (47 Entreprise) par l'association **Développement de l'Emploi des Personnes Handicapées et Insertion en dénommée DEPHIE**, dont le siège social est situé à Dax (40), 55 Rue d'Aspremont, les deux structures ont préparé un projet d'acte de fusion arrêté par leurs Conseils d'Administration en date du 11 octobre 2022.

Aux termes de cet acte et sous réserve de l'approbation définitive de l'opération par, les Assemblées Générales Extraordinaires du 19 décembre 2022 pour l'absorption et l'absorbante, l'Association Départementale de Préparation et de Suite du Reclassement des personnes en situation de handicap ou en graves difficultés de Lot et Garonne dénommé A.D.P.S.R. 47 apporte à l'Association Développement de l'Emploi des Personnes Handicapées et Insertion en Entreprise dénommée DEPHIE l'universalité de son patrimoine avec effet au 31 décembre 2022 à minuit.

Les caractéristiques du projet de fusion sont les suivantes, les apports étant effectués sur la base de leur valeur nette comptable au 31 juillet 2022.

Il en résulte que l'actif net de l'association absorbée s'élève, en valeur nette comptable,

ACTIF AU 31 JUILLET 2022

- Actif immobilisé : 28 469 €

- Actif circulant : 618 306 €

Total Actif : 646 776 €

PASSIF AU 31 JUILLET 2022

Le passif de l'association absorbée dont la transmission est prévue au profit de l'association absorbante comprend, selon les comptes établis au 31 juillet 2022 et utilisés pour la présente opération, les biens, droits et valeurs ci-après désignés et évalués :

Dettes : 408 587€

Provisions : 8 374€

Il en résulte que l'actif net de l'association absorbée s'élève, en valeur nette comptable, à 229 815 euros au 31 juillet 2022.

En contrepartie de l'apport effectué par l'association absorbée à l'association absorbante, cette dernière s'engage à :

Affecter l'ensemble des biens et droits apportés exclusivement à la réalisation directe ou indirecte de l'objet statutaire de l'absorbante.

Modifier ses statuts.

Conservé aux biens mobiliers ou droits immobiliers apportés, la destination et l'usage qu'ils avaient au sein de l'association absorbée ou à les réaffecter à l'objet ou au financement de l'objet de l'association absorbante.

Assurer la continuité de l'objet de l'association absorbée.

Admettre comme membres individuels, sauf manifestation de volonté contraire de leur part, l'ensemble des adhérents de l'association absorbée. Ces membres jouiront des mêmes droits et supporteront les mêmes charges que les membres de l'association absorbante au jour de l'opération et seront purement et simplement assimilés à ces derniers, en leurs droits et devoirs.

Réserver au sein du Conseil d'Administration sur demande de l'association absorbante, au moins deux postes d'administrateurs pour une durée d'un mandat complet à des membres de l'association absorbée postérieurement à l'opération de fusion entre l'absorbante et l'absorbée.

Le projet du traité de fusion et les annexes y attachées sont déposés au siège des associations concernées.

Opposition pourra être formulée auprès du Tribunal compétent.

Pour avis

L22VE01815



COMPAGNIE GENERALE TRAVAUX PUBLICS
Société à responsabilité limitée
au capital de 733 400 euros
porté à 1 033 400 euros
Siège social : 204 COTE DE JAMMEAU,
47270 CLERMONT-SOUBIRAN
350 345 757 RCS AGEN

AUGMENTATION DE CAPITAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 20/10/2022 a décidé d'augmenter le capital social de 300 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatives.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 733 400 euros.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 1 033 400 euros.

Pour avis
La Gérance

L22VE01837



SOCIETE D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une délibération en date du 20 octobre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la **SCI IMMOBILIERE AGENAISE**, Société civile immobilière au capital de 1 524,49 euros, dont le siège social est situé Lieu-dit Petit Raillassis, Chemin de Charpeau,

47240 BON-ENCONTRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 378 694 533 RCS AGEN, a décidé de transférer le siège social du Lieu-dit Petit Raillassis, Chemin de Charpeau, 47240 BON-ENCONTRE au 106 Boulevard Carnot, 47000 AGEN à compter du 20 octobre 2022, et de modifier en conséquence l'article 0.4. des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis

La Gérance

L22VE01839



SOCIETE D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une décision en date du 20 octobre 2022, l'associé unique de la société **JSI**, Société à responsabilité limitée au capital de 225 150 euros, dont le siège social est situé Lieu-dit Petit Raillassis, 47240 BON-ENCONTRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 839 956 661 RCS AGEN, a décidé de transférer le siège social du Lieu-dit Petit Raillassis, 47240 BON-ENCONTRE au 106 Boulevard Carnot, 47000 AGEN à compter du 20 octobre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

L22VE01841



SOCIETE D'AVOCATS
76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique du 1^{er} octobre 2022 de la Société **UTOPIA LAVAGE**, Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros dont le siège social est 530 bis avenue Léon Blum, 47000 AGEN, 511 290 363 RCS AGEN, il résulte que :

- Monsieur Antonio RODRIGUES DE CARVALHO demeurant Labattut, Sainte-Sabine-Born, 24440 BEAUMONTOIS EN PERIGORD, a été nommé Gérant de la société avec effet au 1^{er} octobre 2022 et ce pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur François ZUBIZARRETA, démissionnaire ce même jour.

Mention sera faite au RCS de AGEN.

Pour avis

L22VE01854



MAGUIHE
Société civile immobilière
Au capital de 1000 euros
Siège social : 160 Grande rue Saint Michel
31400 TOULOUSE
818 612 087 RCS TOULOUSE

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une donation-partage reçue par Maître Alexandra ALZIEU-BLANC, en date du 23/09/2022, il a été décidé du transfert du siège social à l'adresse 1177 route de Bellevue à 47190 AIGUILLON, à effet du 23/09/2022.

Gérant : Hervé LE GLATIN demeurant 27 Boulevard du Commandant Passicot à 64500 SAINT JEAN DE LUZ.

Durée : 99 ans.
En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN L'article 4ème des statuts a été modifié en conséquence.

L22VE01858



M 2 C
Société civile immobilière au capital de 6 097,96 €
Siège social : 56 route de Périgueux à
33500 LIBOURNE
379 382 138 RCS LIBOURNE

TRANSFERT DE SIEGE ET NOMINATION GERANT

Aux termes d'un acte reçu par Maître Alexandra ALZIEU-BLANC, notaire à DAMAZAN, le 12 /10/2022, il a été décidé de :

En conséquence, la société qui est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Les articles 4, 7 et 17 ont été modifiés en conséquence;
Pour avis.

L22VE01863



M 2 C
Société civile immobilière au capital de 6 097,96 euros
Siège social Combe Rouzin à 47230 CLAIRAC
379 382 138 RCS AGEN

TRANSFORMATION SCI EN GROUPEMENT FORESTIER

Aux termes d'un acte reçu par Maître Alexandra ALZIEU-BLANC, notaire à DAMAZAN, le 12/10/2022, Il a été décidé de transformer la Société M 2 C, société civile immobilière en groupement forestier à compter du 12/10/2022. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau.

A été nommé :
- gérant : Monsieur Eric BAZILE demeurant à Combe Rouzin à 47230 CLAIRAC
- objet : la constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation ou la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers, avec leurs accessoires et leur dépendances inséparables, sur les terrains boisés ou à boiser objet de supports ci-après énoncés et sur tous autres terrains que le groupement forestier pourrait acquérir à titre onéreux ou à titre gratuit. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN. Pour avis

L22VE01864

SOCIÉTÉ TVH FRANCE

société par actions simplifiée au capital de 2.090.000 €

siège social : Technopole Agen Garonne
- 55, allée de Martinon 47310 - SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILLOIS
R.C.S. AGEN 341 389 559

OBJET SOCIAL

L'associée unique, dans sa décision du 18 Octobre 2022, a modifié l'objet social de la société ainsi qu'il suit :

« La société a pour objet :

- L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la représentation, la commercialisation, l'entretien et la réparation de tous matériels, pièces de rechange et accessoires de manutention, de transports, de travaux publics et de levage, neufs et d'occasion.

- La location, la réparation, l'entretien et d'une manière générale toutes prestations de services concernant ces activités.

- Toutes prestations de formation professionnelle.

- Toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

- La participation de la société à toutes entreprises, groupements d'intérêt économique ou sociétés françaises ou étrangères créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises, groupements ou sociétés dont l'objet social serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social, et ce par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions, parts sociales ou parts bénéficiaires, de fusion, de sociétés en participation, de groupements, d'alliance ou de commandite ».

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis Le Directeur Général

L22VE01867



CONNEXION'COM
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1681 Route du Château de
Bajamont
47480 BAJAMONT
895 024 222 RCS AGEN

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 24 octobre 2022, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social à compter rétroactivement du 11 septembre 2022 et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

ANCIENNE MENTION :
La société a pour objet :
- Activité de montage et câblage de réseau télécom
NOUVELLE MENTION :
La société a pour objet :
- les prestations de services de petit bricolage, « homme toutes mains »
Pour avis
Le Gérant

L22VE01874



LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique
47000 Agen

Pour avis
Le Liquidateur

L22VE01732

ATELIER DU 16

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 Euros
Siège : 16, rue Achard
85800 ST GILLES CROIX DE VIE
829 236 231 RCS LA ROCHE SUR YON

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 18.10.2022, il a été décidé de :

- transférer le siège social à 47300 VILLENEUVE/LOT, 48, rue des Frères Clavet, à compter du 18.10.22, la société ne conservant plus aucune activité à l'ancien siège.

Suite à ce transfert, les mentions de la société sont désormais les suivantes :

DENOMINATION : ATELIER DU 16

FORME : Société à responsabilité limitée

CAPITAL SOCIAL : 1.000 Euros.

SIÈGE : 47300 VILLENEUVE SUR LOT, 48, rue des Frères Clavet

OBJET : La société a pour objet : restaurant, vente sur place et à emporter, vente de boissons

DURÉE : 99 ans

GERANTS : Mme Nathalie ROUX demeurant à 47300 VILLENEUVE SUR LOT, 10, Boulevard de la Marine

La société était immatriculée à l'ancien siège 829 236 231 RCS LA ROCHE SUR YON.

Elle sera désormais immatriculée au nouveau siège sous le numéro 829 236 231 RCS AGEN.

- modifier la date de clôture de l'exercice social et de fixer celle-ci au 31.10 de chaque année. L'exercice en cours prendra ainsi fin le 31.10.2022, soit une durée exceptionnelle de 10 mois.

POUR AVIS

L22VE01881

DISSOLUTIONS



RHEA CONSEIL
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Lieudit «Peyrot», 47340 SAUVAGNAS
848 232 559 RCS AGEN

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 17 octobre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 17 octobre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Romain, Mickael HENRIQUES, demeurant SAUVAGNAS 47340 lieudit «Peyrot», associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Lieudit «Peyrot», 47340 SAUVAGNAS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L22VE01732



302 Avenue du Gal Leclerc
47000 AGEN
05 53 95 43 53

DU 1 RUE PONTARIQUE
SCI AU CAPITAL DE 152 600 EUROS
Siège social : 1 rue Pontarique 47000 AGEN
434 053 294 RCS AGEN

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'assemblée générale extraordinaire du 30/09/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/10/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. OUS-TRAIN Louis, demeurant Bousquet de Guiraud Nord, 47300 PUJOLS qui met fin à la fonction de gérant de Monsieur André BRUNET et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis

L22VE01736

CRÉATEURS
D'ENTREPRISES POUR
ÊTRE BIEN INFORMÉS
ABONNEZ-VOUS !



FOURNIL POITEVIN PLAZZA

EUURL au capital de 1 000 €
Siège social : 60, avenue du Maréchal Joffre 47200 MARMANDE
RCS d'AGEN n°524 702 768

L'assemblée générale extraordinaire du 17/10/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/10/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. POITEVIN Didier, demeurant 18 rue Charcot, 47200 MARMANDE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis

gérant

L22VE01741

FONDS DE COMMERCE



LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique
47000 Agen

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à AGEN du 18 octobre 2022, enregistré au SPFE d'AGEN le 20 octobre 2022, Dossier 2022 00064920, Référence 4704P01 2022 A 01770,

La SARL **POUWELS TRAITEUR**, ayant son siège à 47300 VILLENEUVE SUR LOT, Lieudit « Lastuquettes Grâce », immatriculée 517 759 734 RCS AGEN, a vendu à la SARL **ATELIER DU 16**, ayant son siège à 85800 ST GILLES CROIX DE VIE, 16, rue Achard, immatriculée 829 236 231 RCS LA ROCHE SUR YON,

Une branche complète d'activité de « restauration rapide », exploitée à 47300 VILLENEUVE SUR LOT, 48-50, rue des Frères Clavet, pour l'exploitation duquel le vendeur est immatriculé 517 759 734 RCS AGEN et identifié SIRET 517 759 734 00026, moyennant le prix de TRENTE CINQ MILLE Euros (35.000 €).

L'entrée en jouissance a été fixée au 18 octobre 2022.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales auprès de la SELARL LEGIGARONNE, Avocats associés, à 47000 AGEN, 9, rue Pontarique, où domicile a été élu à cet effet.

L22VE01879

REGIMES MATRIMONIAUX



Monsieur **Alain BUZIOL**, exploitant agricole, né à TONNEINS (47400), le 08 mai 1970 et **Madame Béatrice Isabelle Anne-Marie PRAUD**, agricultrice, née à RAZAC D'EYMET (24500), le 26 juillet 1967, demeurant ensemble à VILLEFRANCHE DU QUEYRAN (47160), lieudit La Tuque, mariés à la Mairie de VILLEFRANCHE DU QUEYRAN (47160), le 28 août 2010, initialement sous le régime

légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un aménagement de régime matrimonial avec la mise en communauté par l'époux de l'immeuble sis à VILLEFRANCHE DU QUEYRAN 76 Lot de la Tuque cadastré section ZM numéro 110

L'acte a été reçu par Me Jean-Luc SENTENAC, notaire à CASTELJALOUX, le 29 Septembre 2022.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Jean-Luc SENTENAC, notaire à CASTELJALOUX, 5 avenue du 8 mai 1945 où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil
- Me Jean-Luc SENTENAC

L22VE01767



Olivier AUGARDE

Notaire

64, rue Royale

B.P 1

42720 PUYMIROL

Tél : 05.53.95.32.74

Fax: 05.53.95.53.82

olivier.augarde@notaires.fr

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Olivier AUGARDE, Notaire à PUYMIROL (47270) 64 Rue Royale, le 19 octobre 2022, contenant changement de régime matrimonial avec adoption du régime de la Séparation de Biens, par :

Monsieur Gabriel VENTI, technicien, et **Madame Nathalie Michèle Pierrette LANZONE**, chanteuse, son épouse, demeurant ensemble à PUYMIROL (47270) 172 route de Lassalle « Gaffier».

Mariés à la mairie de PUYMIROL (47270) le 22 juillet 2017 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Me AUGARDE, notaire à PUYMIROL, 64 Rue Royale.

Pour insertion

O. AUGARDE, Notaire.

L22VE01774

AUTRES ANNONCES



SELARL F. BLAJAN B. LAGIER et L. LANTAUME-BAUDET
Notaires Associés
54 Avenue du Maréchal Foch
47600 NERAC

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Par testaments olographes en date du 5 mars 1983 et du 10 décembre 1993, déposés au rang des minutes de Me Brice LAGIER, notaire à NERAC (47600) 54 Avenue du Maréchal Foch suivant procès-verbal de dépôt et de description de testament en date du 1er octobre 2022 suivi d'un acte rectificatif en date du 14 octobre 2022 ;

Mme Christine **GOUZOT**, en son vivant retraitée, demeurant à MASSELS (47140) 1364 chemin du Plateau, célibataire ; née à MARMANDE (47200) le 16 avril 1954 ; décédée à AGEN (47000) le 3 août 2022 a institué un (ou des) légataire(s) universel(s).

Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois auprès de l'office notarial dénommé en tête des présentes.

Pour Avis
Maître LAGIER

L22VE01738

LES PRES DU MOULIN
SARL au capital de 10 000 €
Siège social : BENISE LES PRES DU
MOULIN
47600 FRANCESCAS
377 526 959 RCS AGEN

AVIS

Suivant décisions de l'AGE du 18 10 2022, la société est transformée en SAS sans création d'un être moral nouveau, à compter du 18 10 2022, ce qui entraîne la modification des anciennes mentions devenues caduques et remplacées par celles-ci après :

Forme : SAS

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

Agrément : Agrément de toutes les cessions d'actions par les actionnaires.

Président nommé sans limitation de durée : André PEGNA, né le 19 avril 1938 à CANILLO (Andorre), de nationalité andorrane, demeurant 20 Lotissement les Cerisiers, 34490 CORNEILHAN

Les autres caractéristiques sociales demeurent inchangées.

En conséquence les statuts ont été entièrement refondus.

Mention sera faite au RCS d'AGEN.

L22VE01760

SARL GARONNE ACTES & CONSEILS NOTAIRES ASSOCIES

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 4 novembre 2021, **Monsieur Jean Claude Laurent BLANCOSOLANO**, né à EAUZE, le 28 septembre 1933, demeurant à LE PASSAGE D'AGEN (47520), 3 rue du Commandant Bouan, veuf de Madame Hélène Gilberte MALLET, décédé à AGEN, le 17 septembre 2022, a institué un légataire universel.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Pierre-Yves CHARLES, suivant procès-verbal en date du 20 octobre 2022, dont une copie authentique a été adressée au le tribunal judiciaire d'AGEN.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Pierre-Yves CHARLES, notaire au PASSAGE D'AGEN notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis.

Le notaire

L22VE01848

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AGEN

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 19 octobre 2022)

SARL H.F.C. RESTAURANT, 50 rue de la République, 47200 Marmande, RCS Greffe d'Agen 812 757 375. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 18 Octobre 2022, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_4701_509

BERNAT MARIE-LAURE, LE GRIN, 47270 Saint-Maurin, RCS Greffe d'Agen 819 219 536. Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés. Jugement

prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 Septembre 2022, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_4701_511

SARL LASER 47, Avenue du Midi, 47000 Agen, RCS Greffe d'Agen 533 399 564. Autres activités récréatives et de loisirs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Septembre 2022, désignant liquidateur Me Marc Leray 9, rue Pontarique - 47031 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_4701_512

VENANT Daniele, 21 rue du Temple, 47800 Miramont-de-Guyenne, RCS Greffe d'Agen 338 793 086. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Juillet 2022, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_4701_514

SARL MTCM, 116 Boulevard de la République, 47000 Agen, RCS Greffe d'Agen 852 198 548. Autres commerces de détail spécialisés divers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Août 2022, désignant liquidateur Me Marc Leray 9, rue Pontarique - 47031 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_4701_515

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 19 octobre 2022)

GAGNAYRE Laurie, 45 rue de Paris, 47300 Villeneuve-sur-Lot, RCS Greffe d'Agen 480 857 861. Coiffure. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 22 Septembre 2022, désignant mandataire judiciaire SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_4701_510

SAS BIERES D'EVASION, 12B Avenue Henri IV, 47700 Casteljaloux, RCS Greffe d'Agen 851 620 641. Débits de boissons. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Septembre 2022, désignant mandataire judiciaire SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_4701_513

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 19 octobre 2022)

SARL IMMO CONSTRUCTION, 64 Rue de Casseneuil, 47300 Villeneuve-sur-Lot, RCS Greffe d'Agen 878 524 966. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot.

2022_4701_516

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 25 € TTC SOIT 26 NUMÉROS
1 AN D'ABONNEMENT 40 € TTC SOIT 52 NUMÉROS
2 ANS D'ABONNEMENT 59 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter
et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE
108 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS
SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 108 rue
Fondaudège - CS 71900 - 33081
Bordeaux Cedex

SIRET 353 502 644 00019
Directeur de la publication :

Guillaume LALAU

Directeur délégué :

Nicolas THOMASSET

Directeur des opérations :

Laurent RAFFALLI

Rédacteur en chef :

Vincent ROUSSET

Direction artistique : David PEYS

Maquettistes : Sarah ALBERT

& Noëlie SANZ

Secrétaire général des rédactions :

Michel CASSE

Rédaction : Nathalie VALLEZ,

Jennifer WUNSCH, Chantal

BOSSY, Nelly BETAÏLLE,

Suzanne BOREAU-TARTARAT,

Jonathan BITEAU,

Matthieu DAL'ZOVO,

Eustelle LOUSTALET-TURN,

Vincent BIARD, Hermance HITTE &

Marie-Amélie HUSSON

Responsable organisation

et Systèmes d'Information :

Ophélie BROUTTIER

Chargée de Webmarketing

et Community Manager :

Cyrielle MORFEA

Assistante communication

digitale : Magalie RICCETTI

Responsable annonces légales :

Emmanuelle GESLAIN

Direction financière

et administrative :

Katia DE STEFANO

Responsable comptable :

Florence MANOEUVRIER

Service abonnement :

Catherine DEPETRIS

Service comptabilité :

Élodie VIGNEAU

Service commercial annonces

légales : Anthony BLUTEAU,

Christophe CLERTEAU, Franck

DUPERIÉ & Christine SABOURIN

Secretariat : Khedidja OUIS

PUBLICITÉ

Tél. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution

Hebdomadaire - Parution le

mercredi

Impression : ROTIMPRES

Carrer del Pla de l'Estany, sn,

17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

Routage : SUD MAILING

Commission paritaire

n° 1027182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 1.50 €

Abonnement 1 an : 40 €

Membre RésoHebdoEco



AGENDA

NOVEMBRE

2022

MARDI 1^{ER} NOVEMBRE

- Toussaint : jour férié ordinaire.
À défaut de disposition de la convention collective ou d'accord d'entreprise, c'est à l'employeur qu'appartient la décision de chômer ou non un jour férié.
Le lundi 31 octobre peut constituer un jour de pont.

SAMEDI 5 NOVEMBRE

- Travailleurs indépendants : télépaiement à l'Urssaf des cotisations sociales personnelles des indépendants, cotisations mensuelles ou cotisations du quatrième trimestre 2022 en cas d'option pour le mode de paiement trimestriel.
- Travailleurs indépendants : versement de la contribution à la formation professionnelle au titre de 2022 en cas de paiement mensuel des cotisations le 5 de chaque mois ou de paiement trimestriel.

VENDREDI 11 NOVEMBRE

- Armistice : jour férié ordinaire.

MARDI 15 NOVEMBRE

- Employeurs de moins de 50 salariés : déclaration sociale nominative (DSN) et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires d'octobre, payés en octobre ou novembre.

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

- Travailleurs indépendants : versement au titre de la contribution à la formation professionnelle en cas de paiement mensuel des cotisations le 5 de chaque mois

VENDREDI 25 NOVEMBRE

Employeurs de 9 salariés au plus ayant opté pour le paiement mensuel (et employeurs de plus de 9 salariés) : paiement des cotisations de retraite complémentaire Agirc-Arrco sur les salaires d'octobre.

DÉLAIS VARIABLES

- Télépaiement de la TVA afférente aux opérations d'octobre.

JOURS OUVRABLES : 26 JOURS

JOURS OUVRÉS :
FERMETURE SAM. ET DIM. 22 JOURS
FERMETURE DIM. ET LUNDI 22 JOURS

JOUR FÉRIÉ :
TOUSSAINT MARDI 1^{ER}
ARMISTICE 1918 VENDREDI 11

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T1	116,73	+ 0,43%
2021 T2	118,41	+ 2,59%
2021 T3	119,7	+ 3,46%
2021 T4	118,59	+ 2,42%
2022 T1	120,61	+ 3,32%
2022 T2	123,65	+ 4,43%

source : INSEE
Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2022 : 3 428 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022			
VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	SEPTEMBRE 2021	SEPTEMBRE 2022	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	106,81	112,74	+ 5,6 %
INDICE HORS TABAC	105,97	111,99	+ 5,7 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS		VARIATION ANNUELLE EN %
4 ^e TRIMESTRE 2021	132,62		+ 1,61 %
1 ^{er} TRIMESTRE 2022	133,93		+ 2,48 %
2 ^e TRIMESTRE 2022	135,84		+ 3,6 %
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,07 €		1 678,95 €	

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	6 067,00	-0,2%	-15,2%	-9,1%	7 376,37	5 676,87	France
SBF 120	4 665,78	-0,5%	-15,9%	-10,6%	5 706,97	4 367,41	France
EURO STOXX 50	3 463,83	-1,0%	-19,4%	-16,6%	4 392,15	3 279,04	Europe
S&P 500	3 707,01	-4,3%	-22,2%	-17,4%	4 796,56	3 577,03	USA
NASDAQ 100	11 174,29	-5,8%	-31,5%	-27,0%	16 501,77	10 692,06	USA
FOOTSIE 100	6 936,74	-4,1%	-6,1%	-3,7%	7 672,40	6 826,15	Royaume-Uni
DAX 30	12 765,61	0,2%	-19,6%	-17,5%	16 271,75	11 975,55	Allemagne
SMI	10 578,76	-0,3%	-17,8%	-11,6%	12 939,17	10 072,62	Suisse
NIKKEI	27 156,14	-1,5%	-5,7%	-6,4%	29 332,16	24 717,53	Japon
SSE COMPOSITE	3 080,96	-1,5%	-15,4%	-13,7%	3 639,78	2 886,43	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Rendement 2021
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AEIS FARMA	9,86	-8,0%	N/A	N/A	14,02	9,86	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	-41,2%	-46,2%	1,99	0,69	-
ASHLER ET MANSON	2,82	-2,1%	29,4%	25,9%	2,94	2,18	1,1%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	N/A	N/A	0,00	0,00	-
CERINNOV GROUP	1,03	-12,1%	-23,9%	-23,7%	1,74	1,00	-
CHEOPS TECHNOLOGY	54,50	-12,1%	-29,2%	-0,9%	81,00	50,50	9,2%
DOCK.PETR.AMBES AM	450,00	2,3%	-3,4%	-4,7%	496,00	426,00	7,3%
EAUX DE ROYAN	81,50	-7,9%	-11,9%	-15,5%	104,00	81,00	7,9%
EUROPLASMA	0,00	-66,7%	-99,8%	-99,9%	0,13	0,00	-
FERMENTALG	1,59	-34,5%	-48,9%	-42,8%	3,14	1,48	-
GASCOGNE	3,50	-1,4%	-6,4%	-13,4%	3,98	2,82	-
GPE BERKEM	6,40	-19,3%	-37,3%	N/A	10,50	6,35	0,9%
GPE PAROT (AUTO)	2,04	11,8%	-21,5%	-20,6%	2,66	1,60	-
HYDROGENE DE FRANCE	24,45	-5,0%	-7,6%	-19,3%	33,00	24,45	-
HUNYVERS	10,90	-1,8%	N/A	N/A	12,35	10,80	-
I.CERAM	11,50	0,0%	-29,9%	-51,1%	17,80	10,20	-
I2S	6,35	0,0%	29,6%	58,8%	6,40	4,60	2,2%
IMMERSION	4,70	-6,0%	-21,7%	231,0%	7,08	4,30	-
IMPLANET	0,19	2,1%	-37,6%	-62,3%	0,40	0,13	-
KLARSEN DATA	1,76	-20,9%	-24,6%	-30,8%	2,89	1,73	-
LECTRA	29,45	0,0%	-29,9%	-13,5%	44,20	27,20	1,2%
LEGRAND	73,60	6,1%	-28,5%	-20,9%	103,80	64,96	2,2%
MULTIMICROCLOUD	0,43	0,0%	-21,8%	-54,3%	0,71	0,20	-
O SORBET D'AMOUR	2,16	-1,8%	8,0%	-18,2%	2,48	1,37	-
OENEO	14,10	-8,9%	4,8%	7,6%	16,16	13,24	2,1%
POUJOLAT	24,40	1,1%	96,0%	91,4%	25,25	12,40	0,9%
SERMA TECH.	312,00	0,0%	2,6%	-6,0%	488,00	292,00	3,6%
UV GERMI	4,33	-1,8%	-42,8%	-42,3%	8,53	3,51	-
VALBIOTIS	4,40	-25,4%	-35,8%	-37,5%	7,35	4,20	-



GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPOr

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



ANDORRE LE BIEN-ÊTRE EN APESANTEUR

Antre du luxe et des prestations haut-de-gamme, le Sport Hôtel Hermitage est un bijou d'élégance incontournable en Andorre. Doté d'un SPA unique sur cinq étages, le resort s'étoffe avec un tout nouveau chalet.

Par Hermance HITTE

Comme un palais que le bois aurait majestueusement façonné, le Sport Hôtel Hermitage trône à 1850 mètres d'altitude, illuminant les sommets d'Andorre. Dans cette nature forte, l'élégance et le raffinement du prestigieux bâtiment se fondent avec une harmonie aussi subtile que magistrale. Unique au cœur des Pyrénées, l'hôtel haut-de-gamme offre une vue imprenable sur la montagne, au pied des pistes du plus grand domaine skiable du Sud de l'Europe, il est le lieu des séjours d'exception. Ses cinq étoiles en font briller des dizaines dans les yeux de ses invités et son design de caractère qui allie luxe et confort a tracé les lignes de son incroyable centre de bien-être. Le Sport Wellness Mountain SPA est un complexe exclusif qui ne ressemble à aucun autre. Sur cinq étages, ses 5 000 m² sont un enchantement dédié à la relaxation.

UN SPA DE 5 000 M² AU CŒUR DU DOMAINE SKIABLE

Tout a été conçu dans ce but et d'un niveau à l'autre, les bienfaits de l'eau, des minéraux et des huiles essentielles se délivrent dans un cadre incroyable. Les équipements sophistiqués se mettent au service des éléments, à l'image

du circuit thermal avec piscine d'hydro-massage, chauffée de 32° à 34°. Entre ses lits d'eau, son bassin de nage à contre-courant, sa piscine de contraste à 14° et ses bains extérieurs, ce circuit est fabuleux. Pour accentuer l'effet de purification, un sauna finlandais, des bains turcs et une source de glace complètent le voyage, définitivement exquis. Un étage est consacré à la santé et la beauté avec 18 cabines où des soins ciblés sont réalisés. Une salle de gym avec des appareils nouvelle génération est également accessible et partout, des œuvres d'art de bois et de métal servent à merveille le raffinement.

UN IMMENSE CHALET DE 400 M²

Ce resort unique crée l'événement avec l'ouverture de l'Hermitage Mountain Lodge. En lisière de forêt, surplombant le village de Soldeu, un immense chalet de 400 m², tout de bois et de pierre, accueille dorénavant les amoureux des grands espaces. Véritable image sortie d'un conte, ce bijou situé à 1700 mètres d'altitude offre des prestations exclusives et un panorama époustoufflant. En poussant le luxe aux confins du sublime, la famille Calbó n'en finit pas d'éblouir et de faire des séjours au ski des escales dans le rêve.